

271.14

Programm

der

städtischen Realschule zu Bromberg,

durch welches

zu der öffentlichen Prüfung

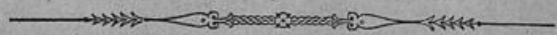
am 4. April 1871

ehrerbietigst einladet

der

Director Dr. Gerber.

-
- Inhalt:** 1. Quels principaux changements se sont faits dans la langue française du dix-septième au dix-huitième siècle? Vom öffentlichen Lehrer Dr. Böhm.
2. Schulnachrichten vom Director.



Bromberg, 1871.

Buchdruckerei von F. Fischer in Bromberg.



96r

46 (1871)



Quels principaux changements se sont faits dans la langue française, du dix-septième au dix-huitième siècle?

Multa renascentur, quae jam cecidere, cadentque
Quae nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Horace, L'Art Poétique.

S'il est vrai que l'histoire est l'étude de la loi du changement, c'est-à-dire l'enchaînement régulier suivant lequel les choses humaines changent et se transforment; on ne saurait nier que l'histoire d'une langue ne soit intimement liée à l'histoire du peuple qui la parle, et, de la sorte, à son histoire sociale. Là est le principe de ces changements. Une langue, au milieu d'une société qui change, ne peut être que mobile. Cette mobilité est limitée d'un côté par le fonds primordial qui vient des aïeux et de la tradition et dont l'origine, se perdant dans la nuit des temps, se perd aussi dans l'obscurité de toutes les origines, et d'un autre côté, par le sens de grammaire, de régularité et de goût qui, connexe du développement général, est soutenu par les bons livres et par les grands écrivains.

A partir du milieu du quatorzième siècle, en dépit du bon vouloir de quelques rois de France, il y eut comme un temps d'arrêt dans le développement de la culture intellectuelle. Alors éclatèrent les guerres contre les Anglais, qui durèrent un siècle; les revers les plus grands y furent continus. Les agitations civiles et la misère universelle qui le accompagnèrent et les suivirent, les famines, les pestes, les désordres de la jacquerie et des grandes bandes; tout cela ne pouvait manquer de suspendre cette ardeur de poésie qu'avait inspirée la gloire politique et chevaleresque de l'époque précédente. Au milieu de l'ignorance dévotieuse et des luttes brutales du moyen âge, si la pensée avait fait quelque progrès, la langue était restée à peu près stationnaire, parfois même elle paraissait rétrograder. Dès la seconde moitié du quatorzième siècle et surtout pendant le quinzième, non seulement la veine poétique s'était tarie irrémédiablement, et aucune oeuvre ne venait plus témoigner que l'imagination eût conservé quelque tendance de poésie, mais encore un discrédit croissant s'étendit sur les compositions produites par les siècles précédents; et elles cessèrent alors d'être lues, goûtées, comprises. La France vécut de sa vieille renommée. Et quand les Anglais furent définitivement chassés, quand les libertés communales se furent résignées à abdiquer dans l'omnipotence monarchique, quand enfin on se reconnut, la langue avait notablement changé. Cette révolution qu'il soit permis de nommer littéraire, avait tout sacrifié, le bon et le mauvais, ce qui devait être regretté et ce qui ne méritait aucun regret. Et l'esprit d'alors se mit à chercher vainement quelque issue, jusqu'à ce que la renaissance vint préparer les germes d'un avenir brillant.

Des changements s'étaient faits dans la langue; mais on comprend qu'elle n'avait pas changé en mieux. De plus, ce ne fut pas la vieille poésie seule qui subit cette décadence; la vieille langue aussi éprouva des altérations profondes qui en changèrent le caractère, si bien qu'elle doit être crue non pas la mère, mais l'aïeule du français moderne.

Le quinzième siècle n'offrant, dans la formation de la langue française, qu'une transition entre celle du siècle qui précède et le seizième, ce n'est qu'à partir de celui-ci qu'il faut dater l'histoire de la langue française véritablement moderne.

La catastrophe qui avait frappé la langue dans ces temps-là, fait voir que le cours spontané des choses est capable d'annoncer des altérations profondes, et qu'une intervention correctrice est toujours nécessaire. Une langue est essentiellement une chose de tradition; elle se perd, quand la tradition se perd. Le français du seizième siècle contient tous les éléments de l'idiome moderne. Plus on remonte aux siècles antérieurs, plus on s'éloigne des formes reçues actuellement, et plus on s'approche des origines de la langue française; et ainsi, à mesure qu'on recule dans le passé, les monuments littéraires deviennent un objet d'érudition. Au contraire, ceux du seizième siècle ont toutes les qualités qui peuvent servir à développer et à rajeunir la langue actuelle.

Au seizième siècle les écrivains français, au lieu de perfectionner les lettres gauloises, se portèrent pour héritiers de la Grèce et de Rome. Ils adoptèrent les dieux qui n'étaient par les leurs, des moeurs qui leur étaient étrangères, et ils refusèrent tous les souvenirs français pour se transporter dans les souvenirs de l'antiquité. On commença à copier ou à travestir les modèles antiques, et à repousser les impressions et les inspirations de la vie actuelle. Cette imitation eut d'abord un caractère pédantesque et entièrement hors de la vérité; peu à peu il se forma une sorte de mélange. Les circonstances réelles modifièrent les emprunts qu'on faisait à la littérature ancienne, et il résulta de cette double action une direction moyenne dans laquelle on a toujours marché depuis; on sera même autorisé à prétendre que la poésie française a toujours conservé quelque chose d'âpreté et d'éloigné des moeurs de la France.

Enfin, les savants, trouvant au-dessous d'eux de s'attacher aux premières découvertes qu'ils rencontrèrent, pour les exposer claires et saisissables aux yeux de tous, s'efforcèrent de parvenir tout d'abord au fond de leurs nouvelles idées, et finirent par se perdre au milieu d'un chaos de suppositions vagues et de trouvailles imaginaires.

Pendant les siècles précédents la philosophie avait repoussé l'emploi de la langue vulgaire avec autant de dédain et même avec un dédain plus constant que la théologie; et comme il faut aller jusqu'à Calvin pour trouver la langue française admise dans la théologie, il faut aller jusqu'à Descartes pour la trouver admise dans la philosophie.

Au seizième siècle, époque d'agitations, s'opérait un choc universel des hommes et des idées, duquel résultait une confusion étrange, un désordre incroyable. Tout avait été commenté, débattu, vanté, dénigré avec une fougue fiévreuse; tout avait été mis en question; les systèmes les plus bizarres s'étaient fait jour à travers ce chaos de croyances scientifiques et religieuses. Après des luttes stériles le calme se rétablit enfin. L'emportement et la discussion cessèrent peu à peu, les têtes échauffées se refroidirent, la faiblesse succéda à la crise ou se laissa aller à l'indifférence.

Le 10 août 1539, François I. rendit officielle la langue française, en bannissant le latin de tout acte public et, malgré les opiniâtres résistances des gens de robe, il réussit

à faire pénétrer le français dans les débats et dans la procédure des tribunaux. Ce roi, avec ses idées poétiques et chevaleresques, sa vive imagination et sa grandeur d'âme se vit obligé de faire publier cet édit, parce qu'il ne pouvait souffrir qu'un ordre respectable, un pouvoir qui devait être entouré de vénération et de respect, devint l'objet des sarcasmes et des moqueries trop fondées de ses courtisans. Cette ordonnance royale renferme en quelque sorte des lettres de noblesse octroyées par le souverain à la langue des bourgeois, qui devient par ce fait même la langue de la cour, des parlements, des hommes d'affaires, c'est-à-dire à peu près de tout le monde, hormis les savants et le clergé. Ce siècle, envahi par une érudition intempérante ou par l'admiration aveugle de l'Italie, et qui est encore pour la langue une époque de formation et de travail confus, marque un temps d'arrêt dans le progrès de l'idiome. La langue, comme la littérature, entre dans une ère nouvelle; toutes les deux vont puiser à d'autres sources des idées de progrès et d'amélioration. La langue en était venue à ce point que tout développement lui était devenu impossible dans la route qu'elle avait suivie jusqu'alors. Après s'être organisé, après avoir achevé la fusion complète des éléments qui la composaient, elle avait épuisé sa sève en s'élevant au dernier degré de sa croissance; forcée de revenir sur ses pas, si elle ne voulait pas demeurer immobile, il ne lui restait plus qu'à végéter et à dépérir. Quoiqu'il en soit, dans les luttes religieuses de ces temps-là, la langue gagne le sérieux et la fermeté qui l'ont si merveilleusement appropriée à la discussion des affaires. Que si l'on considère dans leur ensemble la renaissance de l'antiquité et la fièvre d'érudition, l'imitation des moeurs et des expressions italiennes, la puissance des doctrines de la réforme, la réaction partielle en faveur du catholicisme, la lutte entre les partis où le fanatisme politique vient compliquer le fanatisme religieux; on est, en vérité, frappé du noble et ravissant spectacle présenté par ce réveil universel de l'intelligence à la fin de ce siècle.

C'était dans ce temps que parut Ronsard pour entreprendre des innovations et des reformes qui ne laissèrent pas d'échouer tout-à-fait. Car le français de ce poète, ainsi que celui de son école, tissu de bribes de grec et de latin, fit rétrograder la langue bien brusquement, quoiqu'on lui doive l'établissement de la succession régulière des rimes masculines et féminines qui ne fut rigoureusement observée qu'à partir de lui.

C'est par la lecture des anciens qu'il avait appris ce qui manquait à la poésie française et, dans son imagination élevée et réellement poétique, il crut sentir ce qu'il fallait pour y suppléer. Toutefois il n'en sut pas reconnaître les bons et vrais moyens. Encouragé par l'exemple d'Homère qui avait mêlé dans ses poèmes les différents dialectes de la Grèce: „Tu sauras dextrement choisir,“ dit-il dans son Abrégé de l'Art poétique français, „et approprier à ton oeuvre les mots les plus significatifs de notre France, quand tu n'en auras de si bons et de si propres en ta nation; et ne faut soucier si les vocables sont gascons, poitevins, normands, manceaux, lyonnais, ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons et signifient proprement ce que tu veux dire.“ — Et en voulant transporter dans la langue française la même liberté, dont se sont servis les Grecs, de former des mots nouveaux, il n'examina point, si le défaut de racines appartenant en propre à la langue, l'absence des particules et la permanence des terminaisons ne rendaient pas ces formations impossibles ou du moins désagréables à l'oreille. Mais quoique cette effervescence d'un génie qui ne savait pas s'arrêter dans le bien qu'il avait entrevu, attirât à Ronsard le mépris des écrivains du dix-

septième siècle, pourtant ce furent eux qui, bien qu'avec plus de sagesse et de goût, suivirent la route qu'il avait contribué à ouvrir.

Au commencement de ce siècle, on regardait comme seule règle de la langue, le bel usage, c'est-à-dire les décisions arbitraires de quelques grands seigneurs, de quelques femmes élégantes, qui faisaient du langage un jouet. La mode, l'usage des gens de bel air, devint alors la première règle variable, irrationnelle, si l'on veut, mais au moins assez bien observée, puisqu'on se servait du ridicule, moyen très-efficace de faire prévaloir ses arrêts. Les bouleversements littéraires qui signalent cette époque, mirent tout en question; le scepticisme qu'engendrèrent ces combats acharnés, s'étendit même jusqu'à l'alphabet. La langue conserva encore une suprématie tellement bien assise que ce n'est qu'avec un demi-succès que deux hommes supérieurs, Malherbe et surtout Vaugelas, essayèrent à la renverser. Quoique rivaux et antagonistes, l'un de l'autre, ils allèrent pourtant au même but par des chemins opposés. Bien qu'ils s'étudiassent, tous les deux, à organiser la langue, ils ne furent pas d'accord des moyens qu'il fallait employer pour atteindre ce but; Malherbe cherche à donner au français son unité et son harmonie, en éloignant les éléments disparates dont Ronsard et les partisans de l'antiquité étaient parvenus à l'orner. Vaugelas, au contraire, déclare que ce qui vient du grec et du latin, forme la partie la plus précieuse de la langue française. Malherbe prêche la croisade contre l'antiquité; il condamne impitoyablement tous ceux qui vont glaner aux champs des Grecs et des Romains. Pourtant il est, lui-même, véritablement ancien dans tout ce qu'il a écrit. Il prend à l'antiquité ses mots, ses tournures de phrases, et jusqu'à sa mythologie dont il abuse. Vaugelas, au contraire, confesse un culte tout particulier pour cette même antiquité; jamais il ne perd aucune occasion de lui rendre hommage. Cependant il est, lui, essentiellement français; les latinismes ne sont que très-rare dans sa prose. Il ne se proposa donc pas de reformer la langue; il savait trop bien que c'est se tromper lourdement que de raisonner sur ce sujet; il ne voulut que préciser le bon usage, tâcher de le faire connaître et de l'éclaircir chaque fois qu'il était inconnu ou douteux. Il devint un des oracles de l'hôtel de Rambouillet et prit part à la rédaction du dictionnaire de l'académie. Animé d'un goût sévère et d'un respect scrupuleux pour l'usage, il se considéra comme un simple témoin du sentiment commun et de la censure générale; il écrivit sous la dictée publique. Arbitre consciencieux et impartial il essaya une conciliation entre les néologismes des Précieuses et les habitudes du langage vulgaire.

François de Malherbe fut le père de la poésie de ce siècle. Il rebâtit cette langue à peu près démolie, en allant extraire ses matériaux du fond de la populace ignorante, en réhabilitant le vocabulaire du peuple, qui était resté à l'abri de toute mignardise comme de toute enflure.

En général, depuis ces temps-là, des grammairiens vigilants ont rendu à la langue beaucoup de services, mais l'ignorance où l'on était de la vieille langue, a exercé son influence, et leurs travaux ont eu une direction exclusive. Néanmoins ce ne sont pas seulement les hommes de lettres, mais tout le monde, qui prit intérêt à des questions de nature grammaticale. Et on jouit d'un curieux spectacle que de voir cette fièvre de philologie qui travaillait alors tous les beaux esprits. Un mot mal prononcé ne manquait pas d'être repris immédiatement; les dames quittaient tout d'un coup la lecture d'un livre, où elles

avaient trouvé une expression basse et vulgaire. Ce fut un purisme abstrait qui intervint dans la décision des questions, n'ayant pas derrière lui l'appui solide de la tradition, qu'il ignorait, qu'il dédaignait même, et tout disposé à traiter de barbare ce qui avait été auparavant, il fit le seul raisonnement pour son guide.

En résumé, les lettres de cette époque se mirent à suivre la même voie que Louis XIV. indiquait plus tard dans la politique. La langue se régularisa; l'ordre et l'unité amenèrent le choix des mots, la simplicité des tournures de phrases et, par suite, la clarté.

L'arrêt de la cour, qui condamnait un mot, reçut le nom de bel usage qui était de rigueur pour qui prétendait à être nommé bel esprit. Ce mot devint la qualification, d'abord honorable, ensuite ridicule, attaché à la réunion de la recherche de l'esprit et des manières. Ce bel usage, dans sa fureur d'organiser la langue, avait classé les mots comme un botaniste qui classerait les fleurs dans un herbier selon les grandeurs et les nuances. Ces classifications, non point dictées par un désir d'approfondir la langue et d'en amener la désorganisation, avaient le seul but d'harmoniser l'idiome et de lui donner cette correction et cette dignité qui semblaient être l'idéal de la perfection. C'est au commencement du siècle que Charles d'Angennes attira du monde d'élite dans son hôtel situé entre le Louvre et les Tuileries, voulant soustraire aux séductions de la cour la belle Catherine de Vivonne, sa femme, dont il était jaloux. Telle fut l'origine des séances du célèbre hôtel de Rambouillet, qui eurent malheureusement une influence trop directe sur le langage. L'activité de ces assemblées, il est vrai, ne fut point toujours malfaisante; car les choses les plus mauvaises mêmes produisent quelquefois de bons effets. Le langage, en s'affadissant, devint plus élégant et plus poli; en se dépouillant de son austère simplicité et de sa grâce naïve, il se revêtit d'ornements délicats et ingénieux qui lui prêtèrent quelque chose d'étudié, de brillant et de spirituel.

Le besoin de réforme et de régularité littéraires était si fort dans l'esprit de ce temps que cette société se continua pendant 80 ans, se donnant pour mission d'épurer, d'ennoblir la langue et de simplifier l'orthographe. Le mot, auquel la comédie de Molière, *Les Précieuses Ridicules*, à donné une acception défavorable, fut le titre fort envié de celles qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet. — Le français du siècle précédent avait gardé de sa première origine populaire plus d'une trace regrettable: on avait préféré les termes bas, les locutions crues, brutales, grossières. La pruderie des Précieuses fit sentir l'odieux de cette licence et, en jetant le français dans l'excès opposé, elle prépara le règne d'un juste milieu qui ne fût ni le jargon des ruelles, ni l'argot des halles et des porte-faix. L'hôtel de Rambouillet, tout en jouissant du droit de créer des mots, s'érigea en tribunal suprême; il jugea en dernier ressort, de l'admission et du rejet des termes nouveaux, discutés souvent avec le plus grand acharnement. On retourna également en tous sens les mots qui étaient restés, pour y découvrir des acceptions nouvelles qui pussent être consacrées. C'est ainsi que la langue reçut quelque chose d'achevé de la part de cette société de beaux génies; et pendant quelque temps on la crut fixée. Cependant le bel usage établi par les assemblées de cet hôtel célèbre, allait menacer de décimer la langue et de faire périr la littérature. Une plaisanterie de société, une discussion futile, la moindre aventure, la mort d'un chien ou d'un chat, tout se transformait sur-le-champs en une pièce de vers sans verve, sans poésie, mais animée d'une certaine facilité peu méritoire et d'une liberté de ton

qui ouvrait la porte à tous les moyens d'amusement. Aussi les poètes de cette époque, furent-ils sans cesse obligés de se travailler à chercher „des feux, des ardeurs et des langueurs“ qu'ils se gardaient bien d'éprouver; vouée à l'exagération du langage de l'amour, sans reproduire aucune de ses impressions réelles, la poésie amoureuse eut pour condition de ne parler de rien qui fût vrai et de ne rien exprimer qui fût effectivement senti.

L'institution de l'académie française fondée par Richelieu en 1635, contribua à assurer aux poètes cette liberté dont ils n'avaient pas joui jusqu'alors, et à les mettre en état de produire des ouvrages propres à diriger le goût public. Jamais pareille société n'avait été plus nécessaire que dans la première moitié du siècle dont je parle, au milieu d'un monde occupé de littérature, sans la connaître. L'idée d'établir de telles réunions était venu de plusieurs gens de lettres, Chapelain, Gombauld, Godeau, Malleville et quelques autres, qui, dès l'an 1629, convinrent de s'assembler chez l'un d'entre eux. Avant d'examiner, si l'institution de l'académie était suivie d'avantages ou d'inconvénients, il faudrait demander, s'il se pouvait qu'il ne s'établît pas une pareille société à une époque, où les lumières et le goût des lettres, fruit d'une étude particulière et non du développement général d'une espèce humaine font la richesse de quelques individus et non le patrimoine de toute une nation. La tâche que s'imposa l'académie, ou plutôt que le génie de Richelieu lui imposa, fut celle de purifier, d'organiser, en un mot, de fixer la langue définitivement. Le choix, fait par cette société, fut moins une condamnation formelle des termes qu'elle n'avait point adoptés, que la consécration des mots qu'on devait respecter; elle agit avec autant de tact et de prudence que possible, en se montrant scrupuleuse et timide dans les débats où elle se sentait novice. En commençant par fixer l'orthographe qui, jusqu'alors, ne s'était régularisée que par une convention assez difficile à constater, elle n'omit rien de tout ce qui était propre à caractériser et à établir l'usage général. Et si l'on considère, que cette institution était encore mal assise et inexpérimentée, il faut dire que jamais premier essai n'a été plus satisfaisant. Bossuet voyait dans cette assemblée „un conseil souverain et perpétuel dont le crédit, établi sur l'approbation publique, pouvait réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les dérèglements d'un empire trop populaire.“ Cependant l'académie subit elle-même, bon gré mal gré, une pression toute-puissante par l'autorité des écrivains de génie du dix-septième siècle et dont les oeuvres achevées ont consacré cette langue comme un des éléments de leur gloire et de leur immortalité.

Bossuet, Corneille, Molière, Racine sont les noms des auteurs les plus illustres de leur siècle. Ce qui caractérisa la révolution littéraire de cet âge, c'est qu'elle fut déterminée par l'autorité. Il fallait déblayer le terrain pour faire place aux grands génies qui commençaient à poindre; il fallait le siècle à goûter ces grands poètes qui, dès cette époque, sont restés les modèles de la littérature française. Ce fut le rôle de Boileau; au nom du goût, il se fit le justicier et comme le grand prévôt des lettres. Les changements qui se firent dans la littérature, furent accomplis par quelques hommes, parmi lesquels le „législateur du Parnasse français“ prend le premier rang. Lorsqu'il vint terminer l'ère de la renaissance antique, et couronner cette oeuvre immense qu'avaient poursuivie successivement Marot, Ronsard et Malherbe, il put se servir des matériaux préparés qu'il avait à ranger avec ce goût et ce discernement qui sont propres à immortaliser son nom.

Cependant les noms inséparables du dix-septième siècle sont ceux de Richelieu et de Louis XIV. Ce qu'ils ne cessèrent jamais de vouloir, ce fut la grandeur de la France. Ils réussirent à faire accepter le français à toute l'Europe comme la langue commune des peuples civilisés, et cela dans un temps où le français s'immortalisa par des chefs-d'oeuvre en presque tous les genres. La constitution de l'unité nationale et monarchique de la France s'étant accomplie par la politique et la force de Richelieu, par l'ascendant du caractère, le prestige du nom et de la gloire des armes sous Louis XIV, les lettres commencèrent à suivre la même voie que le roi avait indiqué dans la politique. La langue se régularisa; l'ordre et l'unité amenèrent la simplicité des expressions et cette clarté qui, jusqu'à présent, sont restées inséparables de toute phrase française. Tous les écrivains de l'époque, poètes, savants, prédicateurs, reflétèrent la grandeur personnelle du roi. La langue devint riche et harmonieuse, elle se remplit de noblesse et de dignité. Cette ardeur et cette contagion morale dont tout le monde fut atteint, n'émanant que du monarque seul; cette atmosphère de gloire qui l'environne et dont toute la noblesse fut enveloppée, n'est rien que son souffle, que son haleine. Tout appartient à l'homme, rien n'appartient directement à la royauté. C'est alors que la prose devint, pour la première fois, l'expression de l'esprit français.

Toutes ces circonstances dont je viens de parler, contribuèrent à opérer dans le vocabulaire un triage qui donna à la France un langage pur, limpide, chaste, mélodieux. Ce furent les grands écrivains du siècle, qui exercèrent sur la vie de la langue une influence directe et avouée qui mérite d'être expliquée en détail. En général, la lecture des auteurs de ce siècle offre des paroles et des locutions qu'ils créèrent ou tirèrent du vieux langage, pour se mettre en état de faire paraître toutes les nuances des idées qu'ils voulaient exprimer. La première difficulté qui se présenta à ces écrivains, fut de choisir entre tant d'expressions défigurées, mutilées par toute une société ignorante des principes philologiques, celle qui était la meilleure et qui méritait la préférence sur toutes.

D'abord il se recontre un très-grand nombre de *latinismes* qui ont disparu depuis ce temps-là et dont je vais nommer quelques-uns. Obligé de me restreindre à l'espace qui a été destiné à cette dissertation, je ne peux écrire les passages entiers, mais il faut me contenter de ne faire mention que des mots mêmes dont il est question.

Pudeur rebelle = honte (Boileau, Ep. III., 5),

La tragédie s'explique = la t. se déploie (Boil. L'Art poét. III., 159),

De la solitude à calmer = ad pacandum (Corn. Cinna, III., 2),

Ranimer à un crime = suscitare ad scelus (Corn. Rodog. III., 4),

Persécuter = continuer de poursuivre (Rac. Androm. I., 2),

S'opposer = se placer (Racin. Androm. I., 3),

Leur contredire = les contredire (Racin. Brit. II., 3),

Des vertus indignes de ce prix = des vertus qui ne méritent pas ce prix (Racine, Brit. III., 1),

Changer à = changer en ou avec (Rac. Bérén. I., 3),

Expliquer = dévoiler (Rac. Bajaz. I., 3),

Fatal a été employé au sens latin (Racine Baj. II., 1; Odes Histoires de F. Malherbe, p. 259 de l'édition de M. Geruzez),

- Condamner de cruauté = crudelitatis damnare (Rac. Mith. IV., 5),
 Commettre = exposer (Racine Phèdre III., 3; Iphigén. II., 4),
 Neveux = postérité (Rac. Esther II., 5),
 Vous ne pouvez que vous n'avez raison = non posse quin (Molière, L'Avare, I.;
 Boileau, X^e sat.),
 De fortune = par hasard (La Font. Fabl. IV., 16),
 Instruire = élever (Rac. Brit. I., 2),
 Remplir le nombre = compléter; en latin: implere numerum (Rac. Britan. III., 8),
 Disperser = répandre (La Font. Fabl. V., 1).

De ces expressions qui portent l'empreinte du latin, je passe à des locutions qui s'employaient au XVII.^e siècle, mais qui, depuis ce temps, sont tombées en désuétude. Voilà un nombre considérable de ces *archaïsmes*:

- Etre bien peuple = avoir l'âme bien basse (Balzac; M^{lle} de Scudéry),
 Insidiateur (Malherbe),
 Proser de la rime (Régnier, 9^e sat.),
 Domestiques = attachés à des gens puissants (Péllisson, Hist. de l'Ac. p. 155),
 Lippe, lippée = bouche, bouchée (La Font. Fabl. I., 4),
 Reliefs = restes (La Font. Fabl. I., 6; I., 9),
 Appétit = goût (La Font. Fabl. I., 7),
 Manant = paysan attaché à la glèbe (La Font. Fabl. I., 8; IV., 15; Boileau, Le Lutrin I., 34),
 Faire raison = tenir tête (La Font. Fabl. II., 10),
 Souffleur = alchimiste (La Font. Fabl. II., 13),
 Douteux = craintif (La F. F. II., 14; Rac. Ath. III., 4),
 S'assurer = être certain (La F. F. II., 15; Malherbe, Odes, p. 249; Corn. Polyeucte V., 5; Corn. Hor. IV., 4; C. Nicom. IV., 3; Rac. Mith. I., 5),
 S'éclater de rire = éclater de rire (La F. F. III., 1),
 Artisan = artiste (La F. F. III., 10; IX., 6; X., 7),
 Esquiver = s'esquiver, s'échapper (Boil. Sat. VI., 67; La Font. F. IV., 6; VI., 2; VIII., 10),
 Engeigner (dérivé de „engin“, machine, piège) = tromper (La F. F. IV., 11),
 Biquet = chevreau (La F. F. IV., 15),
 Papelard = hypocrite (La F. F. IV., 15),
 Usage = emploi des biens (La F. F. IV., 20),
 Déduit = plaisir (La F. F. IV., 20),
 Débris = brisement (La F. F. V., 2),
 Arboriste = herboriste (La F. F. V., 8),
 Ôt = moisson (La F. F. I., 1; V., 9),
 Loyer = récompense (La F. F. VI., 13; Régnier Sat. III.),
 Heur (heurter) = choc (La F. F. VII., 11; X., 1; Malherbe p. 149),
 Garder = se garder (La F. F. VIII., 6; Boil. L'Art Poét. III., 413; Corn. Cid., III., 4; Racine, Andr. IV., 6),
 Amasser = ramasser (La F. F. IX., 9),

- Machineur = machinateur (La F. F. X., 10),
 Libertin = esprit fort (Boil. Ep. III., 2; Mol. Le Tart. I., 6),
 Résoudre = faire prendre une résolution (Corn. Le Cid, I., 1; Volt. Oed. III., 3),
 Intéressé, intérêt = affliger, affliction (Corn. Le Cid, II., 3; Hor. V., 2; Rodog. I., 3),
 Besoin = péril (Corn. Hor. V., 5; Polyeuct. V., 1; Le Cid V., 1; Cinna IV., 2; Polyeuct. II., 3; IV., 1; Rac. Ath. II., 7),
 Courage = coeur, ou ce qu'on a dans le coeur (Malherbe p. 264; Corn., Le Cid, V., 4; Cinna IV., 6; Polyeuct. I., 1; I., 4; III., 3; V., 2; Cinna I., 2; Rodog. V., 1; Nicom. V., 5),
 Gêne (gehenné de style biblique) = torture, prison (Corn. Rod. I., 1; Rac. Andr. I., 4; Bérén. III., 2),
 Estime = réputation (Corn. Rodog. II., 3; Nic. II., 2; S. du Ment. II., 4),
 Nourriture = éducation (Corn. Nicom. II., 3; La Suiv. III., 4; La F. VIII., 24),
 Public = Etat (Corn. Hor. II., 3; Corn. Cinna II., 1),
 Mérite = valeur personnelle (Corn. Cinna V., 1; Mol. Le Mis. III., 3),
 Gagner au pied = s'enfuir (Mol. Les P. R. Sc. X.)
 Entrer en effroi = être saisi d'effroi (Pascal, Pensées Détachées, Ideler et Nolte, Manuel de la l. et de la l. fr. I., p. 27),
 Attache = attachement (dans un passage de Pascal, allégué par Geruzez Hist. de la lit. fr. II., p. 124; Molière, Le Tartuffe II., 1; Racine, Ath. III., 1),
 Mettre l'amitié à toute occasion = (parler de l'amitié à toute occasion (Mol. Le Mis. I., 2),
 Avecque = avec. La première forme se trouve souvent dans les auteurs de ces temps; pourtant il faut en excepter Boileau qui ne s'en servit que dans un seul passage (Sat. VI., 98),
 Mal propre = peu propre (Corn. Nic. I., 2; Mol. Le Mis. I., 2),
 Ouir. Aujourd'hui ce verbe ne s'emploie guère que suivi d'un infinitif. Autrefois on l'employait sans restriction (Mol. Le Mis. I., 2; L'Avare, V., 3; Rac. Phèdre, III., 3; La F. F. XI., 5; Corn. Le Cid, III., 3; Corn. Cinna, V., 3; Polyeuct. III., 2; Malherbe dans sa Prière pour Henri le Grand, allant en Limousin),
 Honnêtes hommes = hommes de bonne compagnie, gens comme il faut (Mol. Le Mis. I., 2; II., 5; Le Bourg. Gent. III., 3),
 Ne-pas aussi = ne-non plus (Mol. Le Tart. I., 6; La Font. Fabl. IX., 9; Corn. Hor. I., 1),
 Ne-seulement que = ne-que (Mol. L'Av. I., 4; Le Bourg. Gent. IV. 2; Les Fem. Sav. II., 6; La Font. Fabl. IX., 1),
 Cache = cachette (Mol. L'Av. I., 4; La Font. Fabl. VI., 6),
 Bailler = donner, mettre, livrer (Mol. L'Av. I., 3; Les F. S. II., 5),
 Céans (contraction de „ici dedans“) = ici (Mol. Le Tart. I., 5; Les F. S. II., 5),
 Je n'en peux mais (en latin: Non possum magis) = Je n'en suis pas la cause, ce n'est pas ma faute (La Font. Fabl. II. 9; VI., 3; La Font. Cont. II., 1; III., 5; Molière, Ecol. des Fem. IV., 6; V., 4; Mol. Le Dépit Am. V., 3),

Béer ou bayer = tenir la bouche ouverte (Mol. Le Tart. I., 1; Madame de Sévigné, Lettre datée du 20. février 1671).

Après avoir donné des listes, et de latinismes qui se trouvent dans le langage de ce siècle, et d'archaïsmes qu'on avait conservés du vieux français — listes peu complètes, il est vrai, mais, si je ne me trompe, suffisantes pour donner une idée de l'esprit français pendant ce temps; je passe aux mots qui ont été introduits par les grands auteurs de cette époque. Ces introductions portaient pour la grande partie de la cour et de l'hôtel de Rambouillet; l'une et l'autre s'étudiaient à fixer l'usage de l'emploi des mots, au choix desquels la mode et le bon ton prenaient une part considérable.

Prosateur. Ce mot fut reconnu comme français malgré Bouhours.

Obscénité. Molière (Crit. de l'Ecol. des Fem. Sc. III.) a introduit cette expression.

Besacier (La Font. Fabl. I., 7).

C'est du dernier beau, de la dernière beauté, perfection. — Ce sont des locutions créées par les Précieuses et qui sont restées en usage (Mol. Les P. R. Sc. IX.; Mol. Le Mis. II., 5),

Sollicitude. — Ce mot choqua les oreilles de Molière (Les F. S. II., 7).

Puriste et purisme. — Ces deux mots sont parfaitement reçus aujourd'hui (La Bruyère, Les Caractères, ch. V).

Véhément et véhémence. — Bouhours, dans ses Remarques, apprend au lecteur que plusieurs personnes s'opposaient à l'introduction de ces deux mots, en se refusant à se servir de certains termes de fraîche date.

Offenseur. — En dépit de Scudéri, Corneille (Le Cid I., 1) a donné ce mot à la langue.

En passant aux changements qui se sont opérés dans la grammaire, je commence par ces parties du discours qui ont subi le plus d'altérations. — Quant aux substantifs, il faut faire remarquer qu'il y en a beaucoup qui ont changé de genre, sans être transformés eux-mêmes.

Insulte. — Ce mot était autrefois masculin (Boil. Le Lut. V., 236).

La chromatique (Mol. Les P. R. Sc. X.) Aujourd'hui on dit: Le c.

Le et la chanvre. — (La Font. Fabl. I., 8). Aujourd'hui ce mot ne se trouve qu'au masculin.

Un idole: La Font. Fabl. IV., 8.

Une ongle: La Font. Fabl. VI., 15.

Un ou une évangile (Boil. Sat. XI., 112, 113). Ce mot est aujourd'hui exclusivement masculin.

„Ilion“ était autrefois masculin (Boil. Ep. I., 159; Rac. Andr. II., 2).

Encore formait-on beaucoup de substantifs, en prenant tout simplement l'infinitif. Cet emploi, très-commun chez les Grecs où l'infinitif se prend avec l'article, et en latin, où il se décline, est à présent plus rare en français. Le célèbre fabuliste en a usé assez fréquemment.

Le marcher (La Font. Fabl. VIII., 1; VIII., 15),

Le dormir (La Font. Fabl. VIII., 2),

Le manger (La Font. Fabl. VIII., 10),

Le dire (La Font. Fabl. XII., 8),

Le penser (La Font. Fabl. VIII., 26; Boil. Sat. I., 117; Ep. XI., 87; Le Lutrin III., 129; Corn. Le Cid, I., 6; Hor. I., 2; IV., 7; Polyeuct. II., 1; III., 5 Rac. Andr. V., 1).

En général la présence de *l'article* n'est pas un fait décisif dans la classification des langues. L'article est nécessaire dans les langues où les nombres et les genres ne sont pas marqués par des terminaisons constamment distinctes. Et lorsque la déclinaison romane eut complètement disparu dans la langue du XVI.^e siècle, l'emploi de l'article devint indispensable. Toutefois la langue de ce siècle offre encore des exemples qui prouvent qu'on prenait quelquefois la liberté de supprimer l'article.

Plus respectés = les plus respectés: Rac. Baj. II., 3.

Les reliques plus chères = les r. les p. c.: Rac. Baj. III., 2.

Les efforts plus puissants = L. e. les p. p.: Mol. L'Etourdi, V., 12.

Mettre différence = m. de la d.: Corn. Polyeuct. III., 3.

Elle a tendresse d'âme = Elle a de la t. d'âme: Mol. Le Mis. III., 3.

Dire de bons mots = dire des b. m. Mol. Le Mis. II., 5.

Des substantifs, je prends la liberté de passer immédiatement aux prépositions et aux conjonctions; puisque ces parties du discours ont été soumises à de nombreuses altérations. Il m'a paru préférable de ne pas les séparer, comme, en beaucoup de rapports, elles sont inséparables les unes des autres. Le prépositions, d'un autre côté, offriront des manières de s'exprimer, qui appartiennent à la syntaxe.

Devant que et avant que. Ces deux conjonctions n'étaient originairement que deux formes du même mot: c'est au siècle de Louis XIV. que l'usage s'est fixé sur leur différence, et que l'on a cessé d'employer „devant“, en parlant du temps. Les écrivains du siècle en question l'emploient de cette manière. Au lieu de „avant que“ ils disent quelquefois „devant que“ — conjonction qui n'a pas survécu à ce siècle. M. Génin, dans son Lexique comparé de la langue de Molière (p. 116), regrette la licence poétique qui permettait de se servir à volonté de ces deux expressions. Les passages où l'on rencontre ces mots, sont nombreux; en voilà quelques-uns Molière, Les P. R. sc. X.; Rac. Les Plaid. III., 1; La Font. Fabl. I., 8; VI., 11; Boil. Le Lut. IV., 126; Mol. L'Ecole des Mar. III., 3; La Font. Fabl. II., 13; VI., 16; IX., 18; VI., 1; Corn. Le Cid, IV., 5; Hor. II., 5; Rac. Andr. V., 1; Bérén. IV., 5; Baj. V., 4; Mithrid. III., 1; Mol. Le Mis. I., 2.

Parce que et pource que. — A en croire Bouhours, la première conjonction a remporté la victoire sur la seconde; mais l'incertitude régna pendant quelque temps; et Voltaire même a encore fait usage de „pource que“ dans quelques-uns de ses Contes.

Car. — Cette conjonction serait peut-être rejetée par l'Académie, si Voiture n'en avait pris la Défense. Dans une lettre écrite à M^{lle} de Rambouillet (V. Hippolyte Durand, Les Grands Prosateurs Français, p. 118), il exprime de la manière suivante: „Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à „car“ ce qui lui appartient pour le donner à „pour ce que“, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Je n'entends plus que l'heure d'entendre en l'air des voix lamentables qui diront: Le grand „Car“ est mort; et le trépas du grand Kan ni du grand Pan ne sembleroit pas si important ni si étrange.“

Pendant que et cependant que. — La dernière conjonction, souvent employée par La Fontaine et ses contemporains, a le même sens, mais plus de force et de noblesse que la première. La Font. Fabl. II., 13; Corn. Le Cid, IV., 3; Corn. Polyeuct. II., 1.

Autant comme = autant que (Corn. Nic. III., 2; Pol. III., 3).

En général les prépositions s'employaient dans un sens qui diffère bien de la signification qu'elles ont aujourd'hui. Le plus de changements ont été subis par l'acceptation de la préposition „à“, qui, étant plus vive et plus courte que beaucoup d'autres, est une ressource d'élégance et convient surtout en vers: Corn. Hor. II., 6; Rac. Iph. III., 4; II., 1; I. B. Rousseau, Od. IV., 8; Corn. Cinna, I., 3; Malherbe, Od. p. 249; Corn. Polyeuct. II., 6; Mol. Le Mis. I., 2; Corn. Le Cid, I., 1; Hor. I., 1; Polyeuct. IV., 3; I., 1; Mélite, II., 2; II., 7; Clit. I., 2; II., 6; III., 5; Le Cid, III., 4; III., 6; II., 2; III., 2; Rac. Iph. V., 4; Corn. Le Cid, IV., 3.

„De“ remplace „avec“, „par“ et „sur“: Corn. Nicom. I., 1; Pol. III., 2; II., 1; Rac. Esther, Prologue (bis); Corn. Rodog. II., 4; III., 4; Nicom. III., 8; IV., 2; Corn. Cin. I., 2; III., 1; III., 4; Rac. Andr. IV., 1.

„Dessous“ qui a vieilli, se remplace aujourd'hui par „sous“: Corn. Cinna, II., 1; Corn. Polyeuct. II., 2.

„Dedans“ n'est plus préposition, mais adverbe: Corn. Le Cid, I., 2; III., 3; Hor. IV., 5; Nicomède, I., 4; La Font. F. VII., 15; IX., 11; IX., 13; XI., 1.

Il est fort curieux d'observer, avec quelle passion Les Précieuses Ridicules cherchaient à former et introduire dans la langue un grand nombre d'*adverbes* qui se terminent en „ment.“ Et si l'on considère que la langue possédait déjà bien des substantifs de la même terminaison, on a raison de croire qu'on voulait agrandir le nombre des rimes, de manière à faciliter en quelque sorte le travail des poètes. Quoi qu'il en soit, une infinité d'adverbes, formés au moyen de cette désinence, s'introduisirent dans le français et y restèrent depuis. Une seule scène des Femmes Savantes de Molière (III., 2) offre les exemples suivants: Promptement, insolemment, pompeusement, simplement, clairement, mutuellement, certainement.

Quant à d'autres adverbes, je vais choisir ceux qu'en n'emploie plus à présent et qui se sont offerts à moi le plus souvent dans la lecture des principaux écrivains de ces temps.

„Tandis“ a le sens de „pendant ce temps“: Corn. Hor. IV., 2; Corn. Clit. II., 5.

„Cependant“ a été remplacé de même par „pendant ce temps“: Racine Baj. IV., 6; I., 1; La Font. Philémon et Baucis (Hip. Durand, Les Grands Poètes de la France, p. 162).

„Où“ se lit fréquemment au lieu du pronom „le quel“, précédé d'une préposition: Mol. Le Mis. I., 2; II., 5; Rac. Brit. II., 3; Les Plaid. I., 1; Baj. I., 3; II., 1; III., 4; Rac. Mith. I., 3; IV., 3 (bis); Rac. Esth. I., 4; Corn. Le Cid, III., 3; V., 5; Corn. Rod. I., 3; II., 2; IV., 1; Corn. Nicom. I., 1; Volt. Oed. I., 1; II., 4; Volt. Brutus, III., 4; IV., 1; Volt. Le Fanat. V., 2; Bossuet, Oraison Funèbre du prince de Condé (v. Kreyssig, Trois Siècles de la littérature française, p. 284).

Croyant que les exemples que je viens de donner, suffisent pour constater les principales altérations subies par les seuls mots au cours du siècle dont je parle, et me voyant incapable d'épuiser un sujet si vaste: je propose de traiter, sous le titre de *syntaxe*, des autres changements qui se sont opérés dans la langue.

Quant à la grammaire en général, l'attention du critique se porte sur les solitaires de Port-Royal qui, en quelque sorte, complétèrent l'influence de l'hôtel de Rambouillet et de l'Académie. Les études auxquelles les membres de cette corporation monastique s'adonnaient dans le silence de la solitude, devaient être plus sérieuses et plus fortes, parce que l'influence du monde n'y était pour rien. En 1664 parut la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, destinée à rendre au langage des services de la plus haute importance. Et quoique ce fut un purisme abstrait qui intervint dans la décision des questions, en prenant le seul raisonnement pour son guide: pourtant la critique philologique tombera d'accord que cette influence devait prêter au langage cette lucidité et cette clarté qui, depuis, sont restées les qualités les plus caractéristiques du vrai français.

En passant aux détails, et en cherchant de me borner aux exemples les plus nécessaires, je commence par le

Participe Présent.

Le XVII^e siècle n'offre pas encore de principes fixes, sur lesquels la flexion pourrait se régler. Il y a un assez grand nombre de passages où le participe, contraire à l'usage de nos jours, a été varié: Boil. Sat. VI., 37; Ep. II., 27; L'Art Poét. III., 286; Le Lutrin, III., 81; La Font. Fabl. V., 17; VII., 16; X., 12; Corn. Cinna, I., 3; Nicom. I., 5; Rac. Andr. IV., 5; V., 1.

Il me reste à citer quelques exemples qui peuvent servir à faire voir l'usage moderne dans l'emploi du participe: Boileau, Sat. XI., 141; L'Art Poét. IV., 93; IV., 133; Le Lutrin, I., 29; II., 43; II., 145; III. 58; IV., 63; V., 59; V., 85; V., 116; Corn. Le Cid, III., 3; Corn. Cinna, V., 2.

Je finis par transcrire des passages, dont l'explication offre des difficultés, qui consistent à fixer la différence qu'il y a entre le participe présent et l'adjectif verbal.

Boileau, Ep. IX., 63:

Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordants;

La Font. Fabl. V., 22:

Et les petits, en même temps,

Voletants, se culebutants,

Délogèrent tous sans trompette.

En général on pourra dire que, jusqu'au XVII^e siècle, le participe présent fut variable. A partir de cette époque, il faut observer une distinction qui s'établit entre le participe proprement dit et l'adjectif verbal qui, quoique primitivement de la même forme, se soumettait aux règles prescrites par la grammaire à la variation des adjectifs. Toutefois il fallait un long temps pour que cette distinction fût généralement acceptée. Jusqu'à Voltaire on s'aperçoit d'une irrésolution étrangère à cette fermeté que les Français ont fait voir toujours en ce qui regarde des questions de leur grammaire. — Il est vrai que le participe présent est invariable, quand il marque l'action, et qu'il est suivi d'un régime; il est vrai que cette forme grammaticale est variable, quand elle exprime une manière d'être habituelle, et qu'elle se dépouille de sa qualité de verbe, pour prendre celle d'un adjectif. Mais la difficulté qu'il y a à résoudre, c'est de fixer la nature de cette forme. Voltaire (dans son Charles XII.) a écrit: „Les trois quarts des enfants mourants en Moscovie de la petite vérole. — Des effets appartenants au roi.“ — Les éditions d'à présent ont omis la lettre

finale de ces deux participes. D'où résulte l'incertitude où l'on est de vider cette question problématique. Ce qu'il y a de décidé, c'est que l'adjectif verbal n'est jamais suivi du régime direct. Cependant les passages que j'ai allégués ci-dessus, (Des mots si mal s'entr'accordants — Les petits se culebutants) offrent des exemples qui prouvent que cette forme verbale est variable quoiqu'elle soit suivie d'un régime direct. Cet usage est tout-à-fait contraire à celui de nos jours. Au contraire, quant à l'adjectif verbal, il est capable d'être qualifié par un régime indirect ou par une préposition suivie d'un nom.

Pour résumer, je vais prétendre que le participe présent et l'adjectif verbal sont quelquefois difficiles à distinguer, qu'il y a un assez grand nombre de verbes, desquels on a dérivé des adjectifs verbaux qui ont passé en usage, que d'autres verbes n'ont pas paru propres à faire naître de pareilles formations, et que, dans tous les cas où les règles de la logique ne suffisent pas pour former une décision, l'usage des bons écrivains restera seul à être consulté.

De la place des pronoms personnels conjoints dans des phrases où il y a un verbe suivi d'un infinitif.

L'usage n'était pas fixé, comme on peut le voir en lisant les passages suivants: La Font. Fabl. VI., 3; VI., 12; VIII., 1; VIII. 12; VIII., 18; Boil. Sat. VI., 50; IX., 298; XI., 50; Racine, Andr. V., 1; Mol. Les P. R. sc. VII; Le Mis. IV., 4; Le Tart. I., 6 (bis).

Cette incertitude, quant à la place de ces pronoms, s'est maintenue jusqu'à nos jours. Quicherat, dans son *Traité de versification française* (p. 93. de la deuxième édition) s'exprime de la manière suivante: „On dit en prose: „„Je veux le voir;““ en poésie on dira bien: „„Je le veux voir.““ Peut-être pourrait-on dire que l'usage des prosateurs modernes penche vers la construction logique qui demande que le pronom régime se place avant le verbe qui le gouverne. Il semble que les passages qui font voir un autre arrangement de mots, portent l'empreinte d'un certain archaïsme.“

De l'accord irrégulier du sujet et du verbe.

Les exemples de cette construction sont nombreux. En voici quelques-uns: La Font. Fabl. IV., 13; XII., 1; Rac. Bérén. IV., 5; Baj. IV., 4; V., 1; Mithrid. V. 1; Iphig. III., 5.

Il est juste que les poètes se laissent guider par les règles de la construction poétique qui permet de faire usage de ce genre de syllepse. Mais la prose même de ce temps offre des exemples de cette manière de s'exprimer. Boileau, dans son *Discours sur la satire*, a dit: „Ce n'étaient pas seulement des poètes et des auteurs qu'il attaquait; c'était des gens de la première qualité de Rome; c'était des personnes consulaires.“ Pourtant on pourra dire que, bien que la poésie n'hésite pas à mettre le singulier du verbe dans les cas où la grammaire veut le pluriel, l'usage poétique était beaucoup plus répandu au XVII^e siècle que dans nos jours.

Même.

Ce pronom indéfini a été employé quelquefois comme adverbe dans des passages condamnés par les grammairiens. D'un autre côté on trouve le pronom indéfini où l'on attendrait l'adverbe: La Font. Fabl. VII., 13; Boil. Ep. VIII., 58; X., 75.

Quicherat, dans son *Traité de versification française* (p. 87) fournit un grand nombre d'exemples qui sont tous puisés dans les poètes du XVII^e siècle. — Aussi trouve-t-on

„même“ placé avant le substantif dans des cas, où l'usage moderne demande l'arrangement inverse des deux mots. Cette locution est encore tombée en désuétude: Corn. Le Cid, II., 2; Mèl. I., 1; Le Cid, IV., 5; Rodog. II., 3; Médée, II., 2.

Soi.

La règle était, au XVII^e siècle, de mettre „soi“ et non „lui“ partout où les Latins auraient mis le pronom réfléchi de la troisième personne. Mais quoique Geruzez dise que les Français ont tort de s'écarter d'un usage dont le latin a donné l'exemple et que le français du XVII^e siècle a suivi, le langage d'à présent ne penche guère vers l'emploi de „soi“, quand l'antécédent est un personnage. Il suit des exemples: Boil. L'Art. P. III., 125; III., 127; Corn. Nicom. III., 3; Mol. Le Tart. I., 1. — Génin, dans son Lexique comparé de la langue de Molière (p. 377) dit: „Tout ce siècle a ainsi parlé. Les grammairiens se sont perdus en distinctions et en subtilités pour régler quand il fallait „soi“ et quand „lui“. Tout cela est chimérique.“

En.

Cet adverbe employé en pronom s'omet quelquefois dans le langage du XVII^e siècle: Mol. Le Mis. II., 5.

Le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle ont également confondu les deux mots „près“ et „prêt“. On trouve: „Près de, prêt de, et prêt à.“ Le français moderne s'est prononcé pour la dernière locution dont on fait usage aujourd'hui dans des cas où les deux siècles précédents firent choix des autres locutions: Corn. Cinn. II., 1; IV., 5; Hor. II., 3; V., 2 (bis); Polyuct. I., 2; I., 3; II., 6; IV., 2; La Font. Fabl. III., 12; IV., 8; IV., 19; VI., 10; Boil. Ep. III., 6; Le Lutr. III., 15; IV., 152; Volt. Mèr. I., 3; Madame de Sévigné, lettre datée du 5. janv. 1672.

Ne - pas.

La poésie offre beaucoup de passages où „ne“ s'omet. „Ne-rien“ est quelquefois traité de la même manière. Cette omission est un vestige de l'usage ancien. Voyez: La Font. Fabl. IV., 3; VI., 10; VIII., 21; X., 1 (bis); Boil. Sat. II., 62; Rac. Baj. IV., 4; Mith. VI., 1.

Faire.

Ce verbe a été employé pour épargner la répétition du même mot — emploi auquel on peut comparer celui du verbe anglais „to do“. Toutefois il faut faire remarquer que la langue française actuelle, quoiqu'elle n'ait pas tout-à-fait renoncé à cet idiotisme, l'a restreint à des cas où le verbe de faire n'a pas de régime. Du reste, cette liberté d'ajouter un régime à ce verbe destiné à en remplacer un autre qui précède, n'a pas survécu au XVII^e siècle: Corn. Hor. II., 3; II., 5; Mol. Le Tart. I., 2; Georg. Dand. II., 4; Sgan. sc. 5; Boil. Sat. VII., 57; Bossuet, Oraison funèbre du prince de Condé (à la fin).

La locution „c'est à vous“, suivie de la préposition „de“ ou de la préposition „à“, marque une différence de sens si difficile à fixer que les grammairiens français les plus célèbres ne s'en tuos point encore accordés. Lafaye dit que „c'est à vous à“ marque une convenance générale, tandis que „cest à vous de“ exprime une convenance relative, un rôle, un tour. La dernière édition

du Dictionnaire de l'Académie se prononce dans un sens tout-à-fait contraire. Littré, dans son Dictionnaire (X^e Livraison) dit que les deux locutions ont la signification de „il vous appartient de.“ Et en effet, en comparant les passages que j'ai pris au hasard (Rac. Brit. IV., 4; IV., 3; Les Plaid. I., 8; III., 4; Androm. II., 2; IV., 1; Mithr. I., 1; La Font. Fabl. III., 1; VII., 17; XI., 5; Corn. Polyeuct. I., 4; Hor. V., 2; V., 3; Cinna III., 3; Boileau, dans la Préface de ses œuvres poétiques), je n'ai pu me convaincre qu'il y ait une distinction aussi claire que le veulent Lafaye et l'Académie. Qui plus est, puisque ces deux autorités si illustres ne sont pas d'accord en ce point, on pourrait conclure que cette question reste encore à résoudre. La locution „c'est à vous à“ du moins semble, beaucoup de fois, exprimer simplement la convenance générale, tandis que l'autre manière de parler est sujette à plus d'une interprétation. Et si je ne me trompe, les auteurs modernes tâchent d'éviter ces deux locutions ou de les employer conjoints avec des mots qui ne permettent pas le moindre doute sur le sens de la phrase. Témoins en sont les deux passages suivants.

Al. Dumas, Impressions de voyage: Dix minutes après, ce fut à notre tour de nous instruire.

Didot, Observations sur l'Orthographe (p. 1): C'est à l'Académie française qu'il convient d'examiner, en vue de la nouvelle édition qu'elle prépare, les modifications à introduire dans l'orthographe.

Il me reste à parler de

l'Orthographe.

Le peuple qui finit par fixer la prononciation, n'observe aucune autre règle que sa convenance, et les savants qui déterminent l'orthographe, croient connaître l'ancienne forme des mots, et veulent habituellement en conserver le souvenir. De là résulte ce désaccord entre l'écriture et la prononciation que l'on remarque si souvent dans les langues formées par le concours de plusieurs idiomes dont elles lettres n'avaient pas une valeur analogue. Au XVII^e siècle, l'orthographe reçut d'importants et de notables changements.

La lettre „s“ s'est maintenue jusqu'à ce temps-là dans les formes verbales comme: chantasmes, sentismes. Ce n'est que dans ce siècle que l'on commença à distinguer communément par deux signes i et j, u et v. „Effect“, „saint“ et d'autres mots de pareille formation, perdirent la lettre „c“, puisqu'elle ne se prononçait pas. De même manière on voulait retrancher cette lettre aux mots: Respect, suspect, distinct etc. Mais on n'y a pas réussi.

Outre cela on se plaisait à changer „a“ en „e“ dans un grand nombre de mots: changement qui se fondait à coup sûr sur ce que la prononciation de ces lettres offrait des nuances très-difficiles à fixer.

Dans d'autres mots la lettre double a été remplacée par un accent grave; ainsi on écrivit: Clientèle, fidèle, infidèle etc. Cependant le nombre de mots figurés ainsi, est bien restreint.

Le changement des lettres „oi“ en „ai“, que les Précieuses avaient mis à la mode, commençait, déjà du temps de Vaugelas, à exercer une grande influence sur la langue. „Quand je haranguois la reine de Suède“, dit Patru, „je prononçois: L'Académie française.“

On prononçait alors: françoëse, et cette prononciation a faussé beaucoup de rimes. — Firmin Didot dit que son père et son oncle, dès 1789, en s'écartant de l'orthographe traditionnelle, avaient remplacé, dans leurs éditions, l'o par l'a, et imprimé: „français“ et non: „françois“, „je reconnais“ et non „je reconnois“ — modification importante admise par l'Académie dans la dernière édition de son Dictionnaire de 1835.

Qui n'a pas parcouru le livre de M. Ambroise Firmin Didot, intitulé: „Observations sur l'orthographe (P. 1868),“ a peine à croire combien d'efforts ont été faits pour ramener l'orthographe française à plus de simplicité et de régularité. Comme il arrive pour toutes les questions de réformes, on trouve deux partis en présence: les modérés et les radicaux, la plaine et la montagne. Les révolutionnaires de l'orthographe sont aussi anciens que nombreux, et quelques-uns d'entre eux ont un nom estimé dans l'histoire des lettres. Ils partent d'un principe incontestable: c'est que dans le système de représentation phonétique, qui est celui de presque toutes les langues des peuples civilisés, l'écriture doit reproduire le son même de la parole, et l'orthographe doit suivre la prononciation. Mais les principes les plus simples ne sont pas toujours d'une application aussi facile qu'il semble; la prononciation est tellement variable chez le même peuple, d'une génération à une autre, d'une province à l'autre, que l'écriture ne pourrait en exprimer la différence qu'en variant sans cesse elle-même et en détruisant l'unité de la langue par la mobilité de la phonologie.

Avec toutes ses imperfections, la langue française du XVII.^e siècle, immortalisée par tant de chefs-d'oeuvre, est restée le plus beau titre de la gloire nationale des Français. Cette langue, harmonieux mélange de force et de justesse, est comme un type idéal dont l'esprit français doit toujours craindre de s'écarter dans ses innovations. N'a-t-elle pas suffi à tous les sentiments humains, n'a-t-elle pas été l'instrument de Bossuet comme celui de Molière, de La Fontaine aussi bien que de Pascal?

La langue ayant reçu quelque chose d'achevé par le concours de tant de génies, on la crut fixée pour quelque temps. Mais une langue n'est ni ne peut être jamais fixée. La production des nouvelles choses et l'usure des anciennes ne le permettent pas. Les modifications qui surviennent sont produites par des causes organiques inhérentes à l'esprit des hommes qui parlent la langue, et à cette langue parlée par eux. Il faut signaler ce siècle créateur de la prose française. Les néologismes rendirent à la littérature des services importants. Les mots: „Affectueux, rectitude, respectable, droitement, sagacité, alerte, intrigue, manège,“ sont quelques-uns de néologismes qui, jusqu'à nos jours, se sont maintenus. Encore, une foule d'expressions figurées s'introduisit-elle dans la langue qui, par là, fut rendue propre à exprimer beaucoup d'idées nouvelles. Avant tout il faut nommer Le Sage, dont le style est figuré par excellence.

Dans ce siècle, la langue, comme tout le reste, subit le joug de l'autorité, qui se manifesta surtout en matière de religion, de politique, de littérature. Elle est épurée, mais en même temps appauvrie, c'est-à-dire réduite aux termes et aux tours nécessaires pour exprimer les idées propres à la civilisation de cette époque. Elle cesse d'être populaire et

bourgeoise; elle devient langue de cour. Voilà pourquoi elle paraît dépourvue de tout sentiment de la nature. On se mit à négliger la pensée pour la phrase, le fond pour la forme; le langage devint pénible, surchargé d'ornements, fastidieux et machinal. La gloire littéraire de ce siècle consiste particulièrement à avoir organisé une langue heureusement faite depuis longtemps, mais tout embarrassée de doutes et d'incertitudes. On cultiva les lettres pour elles-mêmes, non comme un instrument de propagation pour certains systèmes, et de succès pour certains desseins.

Montesquieu a deux âges et touche à deux âges. Il est de l'un siècle aussi bien que de l'autre; la victoire n'est pas encore remportée, c'est précisément l'heure de la crise. Les Lettres persanes, publiées en 1721, et composées d'assez longs intervalles, ont déterminé la langue littéraire de leur siècle, comme l'oeuvre de Pascal détermine celle de son temps.

En passant au XVIII^e siècle, on s'aperçoit de trois autorités qui sont niées ou ébranlées, les anciens, la religion, les institutions sociales. Sous le sceptre de Voltaire, la république des lettres se transforma en monarchie, et quoique tempérée par des talents, des inimitiés franchement avouées, jamais la littérature ne subit royauté pareille. Le ton général lui fut donné par Voltaire. A cette influence on ne peut comparer que celle exercée par Bossuet au siècle précédent.

Les éléments de ce siècle se trouvaient déjà dans celui qui précède, non pas morts, mais enfouis sous la masse des éléments opposés. L'un est le siècle de l'humanité, comme l'autre, celui du catholicisme.

En général, le style périodique n'est pas celui du siècle de Voltaire. Quand la littérature, au lieu de se servir de but à elle-même, fut devenue un moyen d'action, on ne s'amuse plus à tourner des périodes. La période est contemporaine de la perruque; la période est la perruque du style. Le siècle dont je parle, a abrégé l'une aussi bien que l'autre. Et parmi les sectateurs qui ont conservé la prose du siècle précédent, il faut encore nommer Voltaire qui a retenu de cette belle prose tout ce qui pouvait être transporté dans celle de son temps. Au fond, il n'a rien ajouté à la langue du XVIII^e siècle dont il a conservé, si non toute la grâce, du moins la limpidité, la fluidité, la simplicité, en lui donnant un mouvement plus agile, et des tours plus vifs. Cette prose est restée la même jusqu'à la fin de sa carrière, sans avoir rien de suranné.

Et comme les néologismes créés pendant ce siècle provinrent presque toujours d'écrivains de second ordre, dont les extravagances ont subi les condamnations des contemporains: il est difficile de noter aucun changement historique intéressant à cette époque, sauf la diffusion d'une orthographe plus simple, mais moins fidèle à l'étymologie, ou quelques bizarreries de la prononciation, proposées par la mode et emportées par le flot de la révolution. Ce siècle, dans ses attaques contre tout ce qui était, n'avait respecté que la langue et la littérature; il employait avec un scrupule minutieux toutes les formes classiques et traditionnelles. Voilà pourquoi la langue de cet âge, malgré la différence des temps, ne fait guère que reproduire la langue du siècle précédent. En dépit de ses aspirations à l'indépendance le siècle de la révolution subit jusque dans ses plus grands écarts le joug de son éducation littéraire; il parle toujours la langue de ses maîtres. Alors même qu'il innove, ce n'est encore qu'en appliquant des règles, en observant des usages qui datent du grand siècle.

Voltaire qui n'a rien respecté, respecte la langue, dont il est le fidèle gardien; il écrit les yeux toujours fixés sur les grands écrivains de cet âge illustre.

Les merveilles et aussi les horreurs de la révolution, l'agitation des âmes, l'usage et l'abus de l'examen et de la discussion, ont pour effet d'obliger la langue à s'accomplir et à prendre de nouveau cette vive allure du quinzième siècle et du seizième que la majesté du dix-septième lui avait fait perdre. Le français, devenu déjà la langue de la conversation par l'influence de Voltaire, la langue de l'imagination et de la poésie par les conseils et par l'exemple de Rousseau, devient la langue politique et sociale dans les discours de Mirabeau, de Vergniaud, de Maury.



Schul-Nachrichten

von Ostern 1870 bis Ostern 1871.

A. Lehr-Verfassung.

Die Klassenpena haben im vergangenen Schuljahre eine Aenderung nicht erfahren; die Vertheilung der Ordinariate und Lektionen ergibt sich aus der beigefügten Uebersichts-Tabelle.

Themata der Aufsätze in den drei oberen Klassen von Ostern 1870 bis Ostern 1871.

Ober-Tertia Coet. b.

1. Polycrates, Herrscher von Samos; a) Vergleich der Schiller'schen Ballade mit der Ueberlieferung Herodots; b) Inhalt des Gedichts. 2. a) Der Frühling, ein Bild der Jugend; b) Odysseus scheidet von Calypso und gelangt nach Scheria. 3. a) Unsere letzte Turnfahrt (Brief); b) Eine Stunde auf dem Bromberger Bahnhofe; c) Ein Tag aus dem Leben eines Briefträgers. 4. Odysseus wird von den Phäaken nach Ithaka zurückgeleitet. 5. Die Wüste — ein Meer ohne Wasser. 6. Der siebenzigste Geburtstag. 7. Zweikampf des Menelaus und Paris. 8. Der Lord von Edenhall und Belsazar. 9. Die Elemente hassen das Gebild der Menschhand. 10. Wilhelm Tell, Akt 1 (in der Klasse). 11. Es ist Krieg. 12. Priamus als Bittender vor Achilles.

Ober-Tertia Coet. a.

1. Meine Osterferien. 2. Die Athenische Erziehung nach den Gesetzen Solons (nach Dunder in dem Lesebuche von Paulstief.) 3. Die Ufipeten und Tenkterer überfallen die Menapier (nach Caesar). 4. Zweikampf des Hector und Ujas (nach Homer). 5. Der gegenwärtige Krieg als Hebel der Sittlichkeit unseres Volkes. 6. Patroklos rettet die Schiffe und fällt (nach Homer). 7. Caesar vernichtet die Ufipeten und Tenkterer (nach Caesar). 8. Varus und Hermann (nach Mommsen in dem Lesebuche von Paulstief.). 9. Caesars Landung in Britannien (nach Caesar). 10. Telemach erkundet des Vaters Schicksal (nach Homer). 11. Der Westphälische Friede von 1648. 12. Odysseus giebt sich dem Sohne zu erkennen und plant mit ihm die Rache an den Freiern (nach Homer).

Secunda Coet. b.

1. Charakteristik Buttler's aus Schiller's Wallenstein. 2. Von der Bestimmung und dem Nutzen der Denkmäler. 3. Blüthen und Hoffnungen. 4. Der Weichling. 5. Entschlossen, beherzt, muthig, kühn, verwegen, tollkühn. 6. Ueber Rückert's Gedicht: „Drei Kiele kenne ich, die gewaltig sind.“ 7. Ueber die Fabel. 8. Der Genesende. 9. Homer, zwar ein Nationaldichter, hat für alle Zeiten und Völker gedichtet. 10. Durch nichts bezeichnen die Menschen mehr ihren Charakter, als durch das, was sie lächerlich finden (Goethe). 11. Gutta cavat lapidem, non vi, sed saepe cadendo. 12. Ein Abschnitt aus Virgil's Aeneis Buch II. in Hexametern übersezt.

Secunda Coet. a.

1. Gedankengang von Schiller's Abhandlung: „Die Schaubühne als eine moralische Anstalt betrachtet.“ 2. Der Verschwender und der Geizige. 3. Unterschied der Synonyme: Ort, Fleck, Flecken, Plag, Stelle, Statt, Stätte. 4. Der Krieg, ein Liebling der Künste. 5. Rede des Hermann an die gleichgesinnten Germanen, um sie zur Abschüttelung des Römerjochs aufzumuntern. 6. Inwiefern trägt ein Fluß zur Verschönerung der Landschaft bei? 7. Der Zerstreute. 8. Metrische Uebersetzung der Rede des Ulysse aus Racine's Sphigénie Akt V. Scene 6. 9. Metrische Uebersetzung eines Bruchstücks aus Longfellow's Evangeline. 10. Der Charakter der Maria Stuart in Schiller's Maria Stuart. 11. Der Charakter der Elisabeth in Schiller's Maria Stuart. 12. Gutta cavat lapidem, non vi, sed saepe cadendo.

Prima.**Deutsche Thematata.**

1. Geschichte der Catilinarischen Verschwörung nach Salust. 2. Inhaltsangabe der ersten Satyre des Horaz. 3. Ueber die Worte des Tacitus (Germ. 5): Argentum et aurum propitii an irati dii negaverint, dubito. 4. Winke für die Ausführung von Beschreibungen und Schilderungen nach Lessing im Laocoon. 5. Aber der Krieg auch hat seine Ehre, der Bewegter des Menschengeschicks (Schiller). (Abit-Aufs.) 6. Nichts Großes in der Welt ist ohne Leidenschaft vollbracht worden. (Hegel). 7. Abusus non tollit usum. 8. Wie fruchtbar ist der kleinste Kreis, wenn man ihn wohl zu pflegen weiß. (Goethe.) 9. Die Macht des Augenblicks. 10. Take the World as it is! (Bulwer). 11. Wer Allen gefallen will, wird den Besseren immer mißfallen. (Schelling.) 12. Lebe für Andere, so lebst Du für Dich. (Abiturienten-Aufsatz.)

Französische Thematata.

1. Insurrection des Anabaptistes en Allemagne. 2. Analyse du premier acte des Enfants d'Édouard par C. Delavigne. 3. Analyse des II. et III. actes des Enfants d'Édouard. 4. L'abdication de Charles V. 5. Les Pays-Bas sous Charles V. 6. Le mécontentement dans les Pays-Bas. 7. La politique cruelle du duc d'Alba. 8. Le procès et l'exécution d'Egmont et de Hoorne.

Englische Thematata.

1. The ancient mariner. 2. Rip van Winkle. 3. Conspiracy of Fiesco. 4. The youth of Frederic the Great. 5. The two first Silesian wars. 6. The ten years of peace precedent to the war of seven years. 7. The first three years of the seven years' war. 8. The last four years of the seven years' war.

Themata bei dem Abiturienten-Examen im August 1870.

1. Im Deutschen: Aber der Krieg auch hat seine Ehre, der Beweger des Menschengeschicks. (Schiller.)
2. Im Französischen: Les empereurs d'Allemagne de la maison de Hohenstaufen.
3. Im Englischen: Ein Exercitium.
4. In der Mathematik: a. Die Gleichung $\left(\frac{x}{y} + \frac{y}{x}\right)^2 + \left(\frac{x}{y} + \frac{y}{x}\right) = 8\frac{3}{4}$ und $x - y = 2$ zu lösen; b. Durch zwei concentrische Kreise eine Sehne zu ziehen, welche durch die Peripherien in drei gleiche Theile getheilt wird. c. In einiger Entfernung von einem Thurme hat man den Elevationswinkel $\alpha = 37^\circ 23'$ gemessen und, nachdem man sich $p = 100$ Fuß dem Thurme in gerader Richtung genähert hat, findet man den Elevationswinkel $\beta = 48^\circ 18'$. Wie hoch ist der Thurm? d. Aus einem Baumstamm von 2 Fuß Durchmesser und 20 Fuß Länge soll ein Balken von der größten Tragfähigkeit geschnitten werden, bei dem sich also die Breite zur Höhe wie $1 : \sqrt{2}$ verhält. Wie groß ist der Cubikinhalte des Balkens, und wie groß der Holzabfall?
5. In der Physik: a. Ein Körper wird mit einer Anfangsgeschwindigkeit von 180' senkrecht in die Höhe geworfen. Wie hoch steigt er und nach wieviel Secunden kommt er wieder unten an? b. Vor einem sphärischen Hohlspiegel mit dem Radius $r = 3$ Fuß befindet sich in der Entfernung von $a = 20$ Fuß ein leuchtender Gegenstand von 1 Fuß Höhe. Wo und wie groß erscheint das Bild dieses Gegenstandes? (Entwicklung des Gesetzes.)
6. In der Chemie: Die Wasserstoffverbindungen des Chlors und des Schwefels sollen in Beziehung auf Darstellungsweise, Eigenschaften und Wirksamkeit mit einander verglichen werden.

Themata bei dem Abiturienten-Examen zu Ostern 1871.

1. Im Deutschen: Lebe für Andere, so lebst Du für Dich.
2. Im Französischen: Exercitium.
3. Im Englischen: Henry IV. und Gregory VII.
4. In der Mathematik: 1. Lösung der Gleichungen $3x^2 - 2y + 3\sqrt{3x^2 - 2y} = 54$ und $2x + y = 14$. 2. Die größere Seite eines Rechtecks ist so zu theilen, daß die Summe der Quadrate beider Abschnitte dem Rechteck gleich werde. 3. Die Entfernung zwischen Berlin und Breslau zu berechnen, wenn die Breite von Berlin $52^\circ 31'$, die von Breslau $51^\circ 7'$ und der Längenunterschied beider Orte $3^\circ 38'$ beträgt. 4. Ein rechtwinkliges Dreieck, dessen Katheten $5'$ und $12'$ betragen, rotirt um seine Hypotenuse. Wie groß ist Volumen und Oberfläche des Rotationskörpers?
5. In der Physik: 1. Wie weit und wie hoch fliegt eine Kugel, welche unter einem Elevationswinkel von 20° mit einer Anfangsgeschwindigkeit von 800 Fuß abgeschossen wird? 2. Entwicklung des Reflexionsgesetzes für Kugelspiegel. Wo erscheint das Bild eines leuchtenden Punktes, welcher sich von einem sphärischen Hohlspiegel (mit einem Krümmungsradius von 3 Fuß) 12 Fuß entfernt befindet?
6. In der Chemie: Eine Parallele zwischen Kalium und Natrium mit Berücksichtigung der für die Technik wichtigeren Verbindungen dieser Metalle.

B. Verordnungen der Behörden von allgemeinerem Interesse.

Vom 21. März 1870. Die Zahl der zur weiteren Vertheilung an das Königl. Provinzial-Schulcollegium einzuschickenden Programme wird auf 347 festgesetzt.

Vom 23. März 1870. Die vom Herrn Minister empfohlenen Anschauungsmittel für das Verständniß der neuen Maße und Gewichte sollen beim Unterricht benutzt werden.

Vom 28. März 1870. Mittheilung des Magistrats, daß das jährliche Schulgeld der auswärtigen Realschüler von 28 Thlr. auf 30, das der einheimischen Realschüler, deren Eltern ein Einkommen von mehr als 400 Thalern jährlich beziehen, von 18 Thlr. auf 20, ferner das der auswärtigen Vorschüler von 22 Thlr. auf 24, das der einheimischen Vorschüler, deren Eltern ein Einkommen von mehr als 400 Thalern beziehen, von 14 auf 16 Thaler vom ersten April ab erhöht wird. — Die Inscriptiions- und Zeugniß-Gebühren fließen von jetzt ab zur Stadt-Haupt-Kasse.

Vom 27. April 1870. Es sind von der nächsten Programm-Ausgabe ab 348 Exemplare zum Programm-Austausch an das Königl. Provinzial-Schulcollegium einzufenden.

Vom 14. Mai 1870. Einberufung der diesjährigen Directoren-Conferenz auf die Zeit vom 8. bis 10. Juni incl.

Vom 26. Mai 1870. Genehmigung des Lections-Plans für das laufende Sommersemester.

Vom 18. Juni 1870. Nach dem Reglement für die Turnlehrer-Prüfungen vom 29. März 1866 ist es zwar den Examinanden bis auf Weiteres freigestellt, die Prüfung in der Anatomie und Physiologie abzulehnen, doch soll vom Jahre 1871 ab die Kenntniß der ersten notwendigen Hülfeleistungen in Fällen von Körperverletzungen bei der Turnlehrer-Prüfung unbedingt gefordert werden.

Vom 5. Juli 1870. Mittheilung des Revisions-Gutachtens der Königl. Wissenschaftlichen Prüfungs-Commission in Breslau über die Abiturienten-Prüfung zu Ostern 1870.

Vom 20. Juli 1870. Mittheilung des Ministerial-Rescripts vom 19. Juli, nach welchem mit denjenigen Primanern des vierten Semesters, welche sich entweder über ihre Verpflichtung zum Eintritt in die Armee durch die bezüglichen Militärpapiere ausweisen, oder die Zustimmung ihrer Väter resp. Vormünder zu ihrem freiwilligen Eintritt beibringen, sogleich oder doch unmittelbar nach dem Schluß der gegenwärtigen Ferien, die mündliche Abiturienten-Prüfung abzuhalten ist.

Vom 23. Juli 1870. Es wird auf die „Maß- und Gewichtsordnung für den Norddeutschen Bund vom 17. August 1868 nebst der Eichordnung vom 16. Juli 1869 von Dr. Klette“ aufmerksam gemacht.

Vom 28. Juli 1870. Mittheilung des Ministerial-Rescripts vom 25. Juli, nach welchem nicht nur diejenigen Primaner des dritten Semesters, welche bereits das militärische Alter erreicht haben, oder welche sich ganz der militärischen Laufbahn widmen wollen, sondern auch alle diejenigen zu einer Maturitätsprüfung baldigst zuzulassen sind, welche die Absicht haben, mit Genehmigung ihrer Eltern bei der gegenwärtigen Mobilmachung in die Armee einzutreten. Ein Erlaß der schriftlichen Prüfung kann jedoch in diesem Falle nicht stattfinden.

Vom 6. October 1870. Empfohlen zur Anschaffung für die Schüler, die nach Beendigung des gegenwärtigen Krieges herauszugebende Schrift: Deutsche Kriegsthaten 1870, einfach und verständlich erzählt von J. v. Peltzrim.

Vom 25. October 1870. Genehmigung des Lectionsplans und der Vertretung der fehlenden Lehrer für das laufende Wintersemester in der Weise, wie es die Verhältnisse gegenwärtig gestatten.

Vom 26. November 1870. Mittheilung, daß der Herr Minister dem ersten Oberlehrer der Anstalt, Dr. Weigand, das Prädicat „Professor“ beigelegt hat.

Vom 16. December 1870. Der Herr Minister hat die Beschränkungen, welche bisher für die Abiturienten der Realschulen in Bezug auf die Zulassung zu den Universitätsstudien bestanden, in so weit aufgehoben, daß hinfort die Realschulen erster Ordnung berechtigt sein sollen, ihre Schüler, welche ordnungsmäßig ein Zeugniß der Reife erlangt haben, auch zur Universität zu entlassen, und daß ein solches Zeugniß in Bezug auf die Immatrikulation

und auf die demnächstige Inscriptio bei der philosophischen Fakultät dieselbe Gültigkeit hat, wie die Gymnasialzeugnisse der Reife. Dagegen ist die Inscriptio bei den übrigen Fakultäten auf Grund eines solchen Zeugnisses nach wie vor nicht gestattet. Was die späteren Staatsprüfungen betrifft, so werden von jetzt an Schulamtsandidaten, welche eine Realschule erster Ordnung besucht und nach Erlangung eines von derselben erteilten Zeugnisses der Reife ein akademisches Triennium absolvirt haben, zum Examen pro facultate docendi in den Fächern der Mathematik, der Naturwissenschaften und der neueren Sprachen, jedoch mit der Beschränkung der Anstellungsfähigkeit auf Real- und höhere Bürgerschulen, ohne vorgängige besondere Genehmigung zugelassen werden.

Vom 12. Januar 1871. Mit denjenigen Schülern der Oberprima, welche unter Zustimmung ihrer Eltern auf Beförderung zum Officier in das Kriegsheer eintreten wollen, soll noch im Laufe des Januar eine schriftliche und mündliche Maturitäts-Prüfung abgehalten werden.

Vom 24. Februar 1871. Die Zahl der einzusendenden Programme wird auf 351 bestimmt.

C. Chronik.

Durch die Erhöhung des Schulgeldes für die auswärtigen Schüler der Real- und Vorschule, sowie für diejenigen einheimischen Schüler, deren Eltern ein Einkommen von mehr als 400 Thalern jährlich beziehen, (cf. oben: Verordnung vom 28. März 1870), wurden die Mittel zu den folgenden Erhöhungen der Lehrergehälter gewonnen. Es wurde die erste Oberlehrerstelle mit 1100 Thalern dotirt (bisher 1000), die dritte Oberlehrerstelle mit 900 (bisher 800), die fünfte neu errichtete Oberlehrerstelle mit 800 Thalern; ferner die zweite ordentliche Lehrerstelle mit 700 (bisher 650), die dritte mit 650 (bisher 600), die vierte mit 650 (bisher 600), die fünfte mit 650 (bisher 600), die sechste mit 600 (bisher 550), die siebente neu gegründete mit 600, die achte mit 550 (bisher 500), die neunte und zehnte mit je 550 (bisher je 500). Die Erhöhungen traten mit dem 1. April 1870 ein. — Nachdem ferner bestimmt war, daß fortan die Zeugnis- und Inscriptionsgebühren zur Stadt-Haupt-Kasse fließen, wurde das pensionsfähige Gehalt des Direktors auf 1450 Thaler festgesetzt. — In die fünfte Oberlehrerstelle rückte der bisherige erste ordentliche Lehrer Herr Dr. Kleinert; die zweite ordentliche Lehrerstelle wurde Herrn Dr. Eichner, der bisher die sechste Lehrerstelle inne hatte, übertragen; zur fünften ordentlichen Lehrerstelle wurde Herr Rudolf Pütter, bisher ordentlicher Lehrer am Gymnasium in Landsberg a. d. W. zu Michaelis 1870 berufen; für die neugegründete siebente ordentliche Lehrerstelle wurde zu Michaelis 1870 Herr Dr. Heinrich Kiehl, bisher ordentlicher Lehrer an der höheren Bürgerschule in Stargard i. P. gewonnen; Herr Cand. Dr. Gottfried Kühn endlich zum ordentlichen Lehrer vocirt. — Zur Ablegung des Probejahrs wurde der Realschule der Candidat des höheren Schulamts, Herr Stanislaus Staniowski durch Verfügung des Königl. Provinzial-Schulcollegiums vom 23. April 1870 überwiesen. — Am 24. Mai 1870 starb der Lehrer an der hiesigen Bürgerschule, Herr Bettowski, der sich die Realschule durch die Uebernahme des Unterrichts im Polnischen während mehrerer Jahre zu großem Danke verpflichtete. Der von ihm erteilte Unterricht wurde mit Genehmigung des Königl. Provinzial-Schulcollegiums bis auf Weiteres dem Schulamtsandidaten Herrn Staniowski übertragen. — Da Herr Julius Weigmann, Lehrer an der Vorschule, nach den Sommerferien sein Amt nicht weiter fortführte, trat an seine Stelle Herr Adolf Wache, bisher Lehrer an der hiesigen Posener Elementarschule.

Herr Dr. Kühn wurde während der Sommerferien zu den Fahnen einberufen, ebenso Herr Dr. Kiehl, welcher deshalb sein Amt an unserer Anstalt bis jetzt nicht antreten konnte;

der Eintritt des Herrn Pütter konnte gleichfalls zu Michaelis 1870 nicht erfolgen, und kann erst für den Beginn des neuen Schuljahrs erwartet werden. Unter diesen Umständen, zu denen nothwendige Urlaubsreisen, längere Krankheiten einiger Collegen u. A. hinzutraten, ist die Durchführung des Lehrplanes mit großen Schwierigkeiten verbunden gewesen.

Von den beiden jährlichen Schulfesten wurde das Stiftungsfest der Anstalt am 17. Juni durch einen Auszug nach Myslenczynnek gefeiert, der Rede- und Gesang-Actus zu Weihnachten fiel aus.

Unserem ersten Oberlehrer, Herrn Dr. Weigand, ist vom Herrn Minister das Prädikat „Professor“ verliehen worden. — Die Summe von 30 Thalern wurde als Betrag der Zinsen aus der v. Foller-Stiftung durch Bestimmung des Herrn Regierungsraths v. Foller dem Primaner Hermann Pupper Schlag, genannt Laabs, überwiesen und demselben von dem ersten Bürgermeister, Herrn Boie, mit einer Ansprache übergeben.

Vom 1. Januar 1871 an sind die Unterhaltungskosten zc. für den Turnunterricht angemessen erhöht; auch die Remunerationen für die beiden Turnlehrer der Anstalt auf jährlich je 100 Thlr. gebracht worden.

Der Geburtstag des Kaisers und Königs wurde am 22. März in der Aula durch eine Festrede des Directors gefeiert; es schloß sich derselben eine Gesangsaufführung an.

D. Statistische Nachrichten.

Das Lehrercollegium der Realschule zählte im Wintersemester 1870/71 folgende Mitglieder: 1. Director Dr. Gerber, 2. Herr Professor Dr. Weigand, erster Oberlehrer, 3. Herr Hegel, zweiter Oberlehrer, 4. Herr Dr. Schulz, dritter Oberlehrer, 5. Herr Dr. Stürmer, vierter Oberlehrer, 6. Herr Dr. Kleinert, fünfter Oberlehrer, 7. Herr Dr. Böning, erster ordentlicher Lehrer, 8. Herr Dr. Eichner, zweiter ordentlicher Lehrer, 9. Herr Pelzer, dritter ordentlicher Lehrer, 10. Herr Böhm, vierter ordentlicher Lehrer, 11. Herr Pütter, fünfter ordentlicher Lehrer, 12. Herr Dr. Kiehl, sechster ordentlicher Lehrer, 13. Herr Dr. Kühn, siebenter ordentlicher Lehrer, 14. Herr Realschullehrer Schmidt, 15. Herr Realschullehrer Bundschu, 16. Herr Zeichenerlehrer Wolff, 17. Herr Hilfslehrer Hertel, 18. Herr Pfarrer Serno, 19. Herr Licentiat Jaskólski, 20. Herr Schulamts Candidat Buchholz, 21. Herr Schulamts Candidat Gutzeit, 22. Herr Schulamts Candidat Staniewski. An der Vorschule unterrichteten: 23. Herr Lehrer Pfeffertorn, 24. Herr Lehrer Rohnte, 25. Herr Lehrer Wache.

Die Zahl der Schüler betrug im Winter-Semester 1869/70 754, von denen sich 570 in der Realschule, 184 in der Vorschule befanden; im Sommer-Semester 1870 belief sie sich auf 752, von denen 585 die Realschule, 167 die Vorschule besuchten. Im Laufe des Sommers sind abgegangen 58; neu aufgenommen wurden 42, so daß die Gesamtzahl der Schüler, welche im Wintersemester 1870/71 die Anstalt besuchten, 736 betrug, von denen sich 567 in der Realschule, 169 in der Vorschule befanden.

Am 4. October 1870 wurde uns durch den Tod entzissen der Secundaner Otto Bon in
Im Wintersemester 1870/71 waren die Schüler in folgender Weise vertheilt:

a. Realschule.								
Klasse.	Gesamt- zahl.	Evange- liche.	Katho- liche.	Jüdischer Religion.	Deutscher Abkunft.	Polnischer Abkunft.	Ein- heimische.	Aus- wärtige.
Prima	13	12	0	1	13	0	9	4
Secunda Coet. a. . .	33	28	1	4	33	0	22	11
Secunda Coet. b. . .	43	32	3	8	40	3	29	14
Obertertia Coet. a. .	36	30	2	4	35	1	24	12
Obertertia Coet. b. .	30	24	3	3	28	2	17	13
Untertertia Coet. a. .	50	39	4	7	47	3	32	18
Untertertia Coet. b. .	52	35	2	15	51	1	33	19
Quarta Coet. a. . . .	56	41	4	11	54	2	41	15
Quarta Coet. b. . . .	52	32	5	15	50	2	37	15
Quinta Coet. a. . . .	54	39	6	9	53	1	46	8
Quinta Coet. b. . . .	49	36	2	11	48	1	33	16
Sexta Coet. a.	51	39	5	7	50	1	43	8
Sexta Coet. b.	48	38	3	7	47	1	36	12
Zusammen	567	425	40	102	549	18	402	165
b. Vorschule.								
Klasse I.	72	61	1	10	71	1	67	5
Klasse II.	57	45	2	10	57	0	53	4
Klasse III.	40	31	5	4	38	2	39	1
Zusammen	169	137	8	24	166	3	159	10
Gesamtzahl	736	562	48	126	715	21	561	175

Zu der außerordentlichen Abiturienten-Prüfung im August 1870 (cf. oben: Verfügung vom 28. Juli 1870) hatten sich 6 Primaner gemeldet, welche die Absicht hatten, sogleich in die Armee einzutreten. Von diesen erhielten das Zeugniß der Reife:

1. Franz Brunk, aus Drewce bei Bromberg gebürtig, 19 $\frac{1}{2}$ Jahr alt, evangelischer Confession, 8 $\frac{1}{2}$ Jahr auf der Anstalt, 1 $\frac{1}{2}$ Jahr in Prima, will studiren.
2. Berthold Bohne, aus Günterswerda bei Kreuz gebürtig, 20 $\frac{3}{4}$ Jahr alt, evangelischer Confession, 4 Jahr auf der Anstalt, 1 $\frac{1}{2}$ Jahr in Prima, zum Forstfach.
3. Ernst Kaumann, aus Biskowo bei Lobens gebürtig, 20 Jahr alt, evangelischer Confession, 8 Jahr auf der Anstalt, 1 $\frac{1}{2}$ Jahr in Prima, zum Baufach.
4. Julian Szalla, aus Bromberg gebürtig, 19 $\frac{1}{2}$ Jahr alt, evangelischer Confession, 10 $\frac{1}{2}$ Jahr auf der Anstalt, 1 $\frac{1}{2}$ Jahr in Prima, zum Baufach.
5. August Steffenhagen, aus Braunsrode bei Briesen gebürtig, 18 $\frac{3}{4}$ Jahr alt, evangelischer Confession, 8 Jahr auf der Anstalt, 1 $\frac{1}{2}$ Jahr in Prima, zum Forstfach.

Brunk erhielt das Prädicat: gut; die übrigen hatten das Prädicat: genügend.

Bei der Abiturientenprüfung zu Ostern 1871 erhielten das Zeugniß der Reife:

1. Emil Weißer, aus Chodziesen gebürtig, 19 $\frac{3}{4}$ Jahr alt, evangelischer Confession, 2 Jahr auf der Anstalt und in Prima, zum Baufach.
2. Hermann Stresau, aus Marienburg gebürtig, 18 $\frac{1}{2}$ Jahr alt, evangelischer Confession, 9 Jahr auf der Anstalt, 2 Jahr in Prima, zum Baufach.
3. Eugen Ammon, aus Danzig gebürtig, 17 $\frac{3}{4}$ Jahr alt, evangelischer Confession, 10 $\frac{1}{2}$ Jahr auf der Anstalt, 2 Jahr in Prima, zum Postfach.
4. Otto Röschen, aus Bromberg gebürtig, 19 Jahr alt, evangelischer Confession, 9 Jahr auf der Anstalt, 2 Jahr in Prima, zum Baufach.
5. Hermann Pupperschlag (genannt Laabs), aus Grabowo bei Stettin gebürtig, 19 Jahr alt, evangelischer Confession, 9 Jahr auf der Anstalt, 2 Jahr in Prima, zum Militair.
6. Max Seemann, aus Thorn gebürtig, 21 Jahr alt, jüdischer Religion, 10 $\frac{1}{2}$ Jahr auf der Anstalt, 2 Jahr in Prima, zum Baufach.

Weißer, Pupperschlag, Stresau erhielten das Prädicat: gut; Ammon, Röschen, Seemann hatten das Prädicat: genügend.

E. Lehr-Apparate.

Für die Lehrer-Bibliothek wurden u. A. angeschafft: Die Fortsetzungen von Ersch und Gruber's Encyclopädie; Poggendorff's Annalen; Herrig's Archiv; Steinthal und Lazarus' Zeitschrift; Stiehl's Centralblatt ic., außerdem: Kummer, Geschichte der germanischen Philologie; Haym, die romantische Schule; Simrock, die Quellen des Shakespeare; Kühner, gr. griechische Grammatik; Platonis opera ed. Stallbaum; Aristoteles ed. Acad.; Waitz, Organon; Plücker, neue Geometrie des Raumes; Salmon, analytische Geometrie der Kegelschnitte; Heitner, Literaturgeschichte des 18. Jahrhunderts; Fick, vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen; Hoppe, Englisch-deutsches Supplement-Lexikon u. A. m.

Die Lehrmittel für das physikalische und chemische Cabinet, für den geographischen, Gesang- und Zeichenunterricht erhielten außer mehreren neuen Anschaffungen die nöthigen Ergänzungen.

Öffentliche Prüfung.

Dienstag, den 4. April 1871.

Morgens von 8 Uhr ab.

Prima.	Französisch: Dr. Weigand.
Secunda a.	Physik: Dr. Stürmer.
Secunda b.	Geschichte: Hesel.
Obertertia a.	Mathematik: Dr. Schulz.
Obertertia b.	Englisch: Dr. Böning.
Untertertia a.	Latein: Pelzer.
Untertertia b.	Französisch: Böhm.

Gesang der ersten Singeklasse. — Entlassung der Abiturienten.

Nachmittags von 2 Uhr ab.

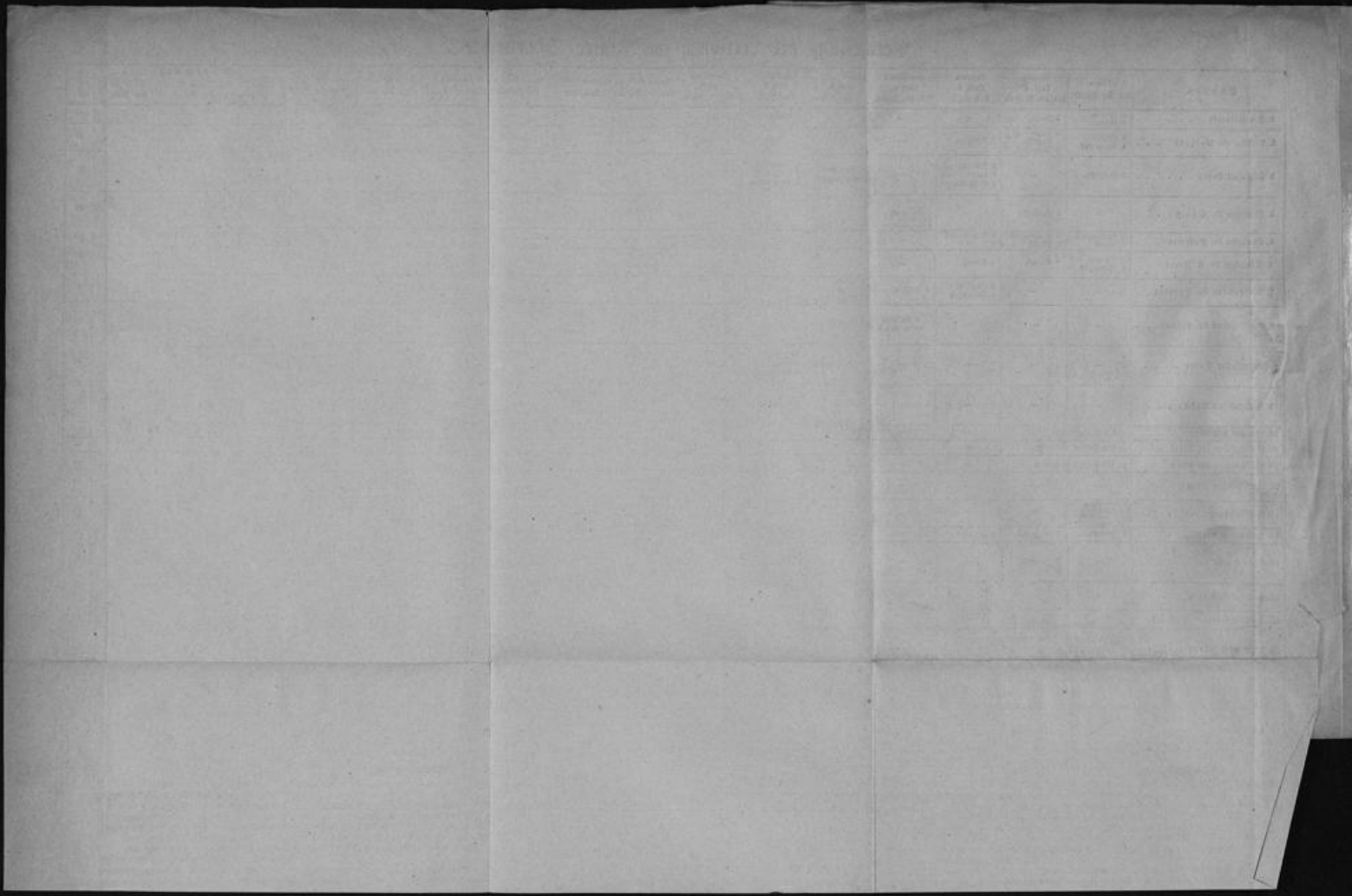
Vorschulklasse III.	Religion: Wache.
Vorschulklasse II.	Deutsch: Kohnke.
Vorschulklasse I.	Rechnen: Pfefferkorn.
Sexta b.	Geographie: Hertel.
Sexta a.	Rechnen: Bundschu.
Quinta b.	Deutsch: Buchholz.
Quinta a.	Französisch: Gutzeit.
Quarta b.	Geschichte: Dr. Eichner.
Quarta a.	Geometrie: Dr. Kleinert.

Der Unterricht für das Winter-Semester wird Mittwoch, den 5. April geschlossen. Die Censuren müssen nach den Ferien den Herren Klassenordinarien mit den Unterschriften der Eltern oder Vormünder vorgezeigt werden.

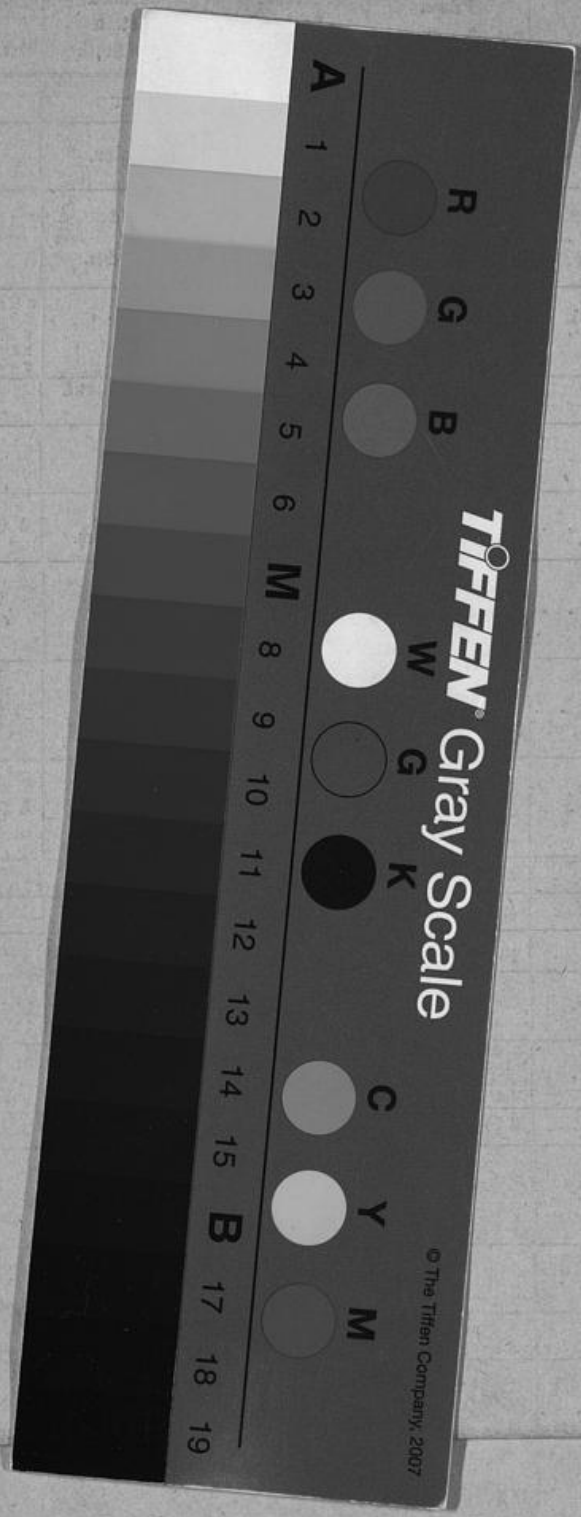
Der Unterricht im Sommer-Semester beginnt Dienstag, den 18. April, früh 9 Uhr.

Zur Prüfung und Inscription der Realschüler wird der Unterzeichnete am 17. April, Vormittags von 9—12 Uhr, im Schulkolale zu sprechen sein; die Prüfung für die Vorschule findet ebendasselbst an demselben Tage Nachmittags von 2—4 Uhr statt. Für auswärtige Eltern wird bemerkt, daß zu den Bedingungen der Aufnahme die Wahl einer Pension gehört, welche die Zustimmung des Direktors hat.

G. Gerber.



No.	Date	Particulars	Debit	Credit	Balance
1	1880	By Balance		100.00	100.00
2	1881	To Cash	50.00		50.00
3	1882	By Cash		25.00	75.00
4	1883	To Cash	75.00		0.00
5	1884	By Cash		100.00	100.00
6	1885	To Cash	100.00		0.00
7	1886	By Cash		50.00	50.00
8	1887	To Cash	50.00		0.00
9	1888	By Cash		75.00	75.00
10	1889	To Cash	75.00		0.00
11	1890	By Cash		100.00	100.00
12	1891	To Cash	100.00		0.00
13	1892	By Cash		50.00	50.00
14	1893	To Cash	50.00		0.00
15	1894	By Cash		75.00	75.00
16	1895	To Cash	75.00		0.00
17	1896	By Cash		100.00	100.00
18	1897	To Cash	100.00		0.00
19	1898	By Cash		50.00	50.00
20	1899	To Cash	50.00		0.00
21	1900	By Cash		75.00	75.00
22	1901	To Cash	75.00		0.00
23	1902	By Cash		100.00	100.00
24	1903	To Cash	100.00		0.00
25	1904	By Cash		50.00	50.00
26	1905	To Cash	50.00		0.00
27	1906	By Cash		75.00	75.00
28	1907	To Cash	75.00		0.00
29	1908	By Cash		100.00	100.00
30	1909	To Cash	100.00		0.00
31	1910	By Cash		50.00	50.00
32	1911	To Cash	50.00		0.00
33	1912	By Cash		75.00	75.00
34	1913	To Cash	75.00		0.00
35	1914	By Cash		100.00	100.00
36	1915	To Cash	100.00		0.00
37	1916	By Cash		50.00	50.00
38	1917	To Cash	50.00		0.00
39	1918	By Cash		75.00	75.00
40	1919	To Cash	75.00		0.00
41	1920	By Cash		100.00	100.00
42	1921	To Cash	100.00		0.00
43	1922	By Cash		50.00	50.00
44	1923	To Cash	50.00		0.00
45	1924	By Cash		75.00	75.00
46	1925	To Cash	75.00		0.00
47	1926	By Cash		100.00	100.00
48	1927	To Cash	100.00		0.00
49	1928	By Cash		50.00	50.00
50	1929	To Cash	50.00		0.00
51	1930	By Cash		75.00	75.00
52	1931	To Cash	75.00		0.00
53	1932	By Cash		100.00	100.00
54	1933	To Cash	100.00		0.00
55	1934	By Cash		50.00	50.00
56	1935	To Cash	50.00		0.00
57	1936	By Cash		75.00	75.00
58	1937	To Cash	75.00		0.00
59	1938	By Cash		100.00	100.00
60	1939	To Cash	100.00		0.00
61	1940	By Cash		50.00	50.00
62	1941	To Cash	50.00		0.00
63	1942	By Cash		75.00	75.00
64	1943	To Cash	75.00		0.00
65	1944	By Cash		100.00	100.00
66	1945	To Cash	100.00		0.00
67	1946	By Cash		50.00	50.00
68	1947	To Cash	50.00		0.00
69	1948	By Cash		75.00	75.00
70	1949	To Cash	75.00		0.00
71	1950	By Cash		100.00	100.00
72	1951	To Cash	100.00		0.00
73	1952	By Cash		50.00	50.00
74	1953	To Cash	50.00		0.00
75	1954	By Cash		75.00	75.00
76	1955	To Cash	75.00		0.00
77	1956	By Cash		100.00	100.00
78	1957	To Cash	100.00		0.00
79	1958	By Cash		50.00	50.00
80	1959	To Cash	50.00		0.00
81	1960	By Cash		75.00	75.00
82	1961	To Cash	75.00		0.00
83	1962	By Cash		100.00	100.00
84	1963	To Cash	100.00		0.00
85	1964	By Cash		50.00	50.00
86	1965	To Cash	50.00		0.00
87	1966	By Cash		75.00	75.00
88	1967	To Cash	75.00		0.00
89	1968	By Cash		100.00	100.00
90	1969	To Cash	100.00		0.00
91	1970	By Cash		50.00	50.00
92	1971	To Cash	50.00		0.00
93	1972	By Cash		75.00	75.00
94	1973	To Cash	75.00		0.00
95	1974	By Cash		100.00	100.00
96	1975	To Cash	100.00		0.00
97	1976	By Cash		50.00	50.00
98	1977	To Cash	50.00		0.00
99	1978	By Cash		75.00	75.00
100	1979	To Cash	75.00		0.00
101	1980	By Cash		100.00	100.00
102	1981	To Cash	100.00		0.00
103	1982	By Cash		50.00	50.00
104	1983	To Cash	50.00		0.00
105	1984	By Cash		75.00	75.00
106	1985	To Cash	75.00		0.00
107	1986	By Cash		100.00	100.00
108	1987	To Cash	100.00		0.00
109	1988	By Cash		50.00	50.00
110	1989	To Cash	50.00		0.00
111	1990	By Cash		75.00	75.00
112	1991	To Cash	75.00		0.00
113	1992	By Cash		100.00	100.00
114	1993	To Cash	100.00		0.00
115	1994	By Cash		50.00	50.00
116	1995	To Cash	50.00		0.00
117	1996	By Cash		75.00	75.00
118	1997	To Cash	75.00		0.00
119	1998	By Cash		100.00	100.00
120	1999	To Cash	100.00		0.00
121	2000	By Cash		50.00	50.00
122	2001	To Cash	50.00		0.00
123	2002	By Cash		75.00	75.00
124	2003	To Cash	75.00		0.00
125	2004	By Cash		100.00	100.00
126	2005	To Cash	100.00		0.00
127	2006	By Cash		50.00	50.00
128	2007	To Cash	50.00		0.00
129	2008	By Cash		75.00	75.00
130	2009	To Cash	75.00		0.00
131	2010	By Cash		100.00	100.00
132	2011	To Cash	100.00		0.00
133	2012	By Cash		50.00	50.00
134	2013	To Cash	50.00		0.00
135	2014	By Cash		75.00	75.00
136	2015	To Cash	75.00		0.00
137	2016	By Cash		100.00	100.00
138	2017	To Cash	100.00		0.00
139	2018	By Cash		50.00	50.00
140	2019	To Cash	50.00		0.00
141	2020	By Cash		75.00	75.00
142	2021	To Cash	75.00		0.00
143	2022	By Cash		100.00	100.00
144	2023	To Cash	100.00		0.00
145	2024	By Cash		50.00	50.00
146	2025	To Cash	50.00		0.00
147	2026	By Cash		75.00	75.00
148	2027	To Cash	75.00		0.00
149	2028	By Cash		100.00	100.00
150	2029	To Cash	100.00		0.00
151	2030	By Cash		50.00	50.00
152	2031	To Cash	50.00		0.00
153	2032	By Cash		75.00	75.00
154	2033	To Cash	75.00		0.00
155	2034	By Cash		100.00	100.00
156	2035	To Cash	100.00		0.00
157	2036	By Cash		50.00	50.00
158	2037	To Cash	50.00		0.00
159	2038	By Cash		75.00	75.00
160	2039	To Cash	75.00		0.00
161	2040	By Cash		100.00	100.00
162	2041	To Cash	100.00		0.00
163	2042	By Cash		50.00	50.00
164	2043	To Cash	50.00		0.00
165	2044	By Cash		75.00	75.00
166	2045	To Cash	75.00		0.00
167	2046	By Cash		100.00	100.00
168	2047	To Cash	100.00		0.00
169	2048	By Cash		50.00	50.00
170	2049	To Cash	50.00		0.00
171	2050	By Cash		75.00	75.00
172	2051	To Cash	75.00		0.00
173	2052	By Cash		100.00	100.00
174	2053	To Cash	100.00		0.00
175	2054	By Cash		50.00	50.00
176	2055	To Cash	50.00		0.00
177	2056	By Cash		75.00	75.00
178	2057	To Cash	75.00		0.00
179	2058	By Cash		100.00	100.00
180	2059	To Cash	100.00		0.00
181	2060	By Cash		50.00	50.00
182	2061	To Cash	50.00		0.00
183	2062	By Cash		75.00	75.00
184	2063	To Cash	75.00		0.00
185	2064	By Cash		100.00	100.00
186	2065	To Cash	100.00		0.00
187	2066	By Cash		50.00	50.00
188	2067	To Cash	50.00		0.00
189	2068	By Cash		75.00	75.00
190	2069	To Cash	75.00		0.00
191	2070	By Cash		100.00	100.00
192	2071	To Cash	100.00		0.00
193	2072	By Cash		50.00	50.00
194	2073	To Cash	50.00		0.00
195	2074	By Cash		75.00	75.00
196	2075	To Cash	75.00		0.00
197	2076	By Cash		100.00	100.00
198	2077	To Cash	100.00		0.00
199	2078	By Cash		50.00	50.00
200	2079	To Cash	50.00		0.00
201	2080	By Cash		75.00	75.00
202	2081	To Cash	75.00		0.00
203	2082	By Cash		100.00	100.00



TIFFEN Gray Scale

© The Tiffen Company, 2007

A

1

2

3

4

5

6

M

8

9

10

11

12

13

14

15

B

17

18

19

R

G

B

W

G

K

C

Y

M